

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

BANKING, TRADE
AND COMMERCE

BANQUES ET
DU COMMERCE

Chair:

The Honourable IRVING GERSTEIN

Président :

L'honorable IRVING GERSTEIN

Wednesday, December 5, 2012 (in camera)
Thursday, December 6, 2012
Wednesday, December 12, 2012 (in camera)

Le mercredi 5 décembre 2012 (à huis clos)
Le jeudi 6 décembre 2012
Le mercredi 12 décembre 2012 (à huis clos)

Issue No. 28

Fascicule n° 28

*Twenty-fourth, twenty-fifth
and twenty-sixth meetings on:*

*Vingt-quatrième, vingt-cinquième
et vingt-sixième réunions concernant :*

Review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering)
and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17),
pursuant to section 72 of the said Act

L'examen sur la *Loi sur le recyclage des produits
de la criminalité et le financement des activités terroristes*
(L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Irving Gerstein, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif)	Massicotte Moore
Greene Harb	Oliver Ringuette
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Smith (<i>Saurel</i>) Stewart Olsen
Maltais	Tkachuk

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Bellemare (*November 29, 2012*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Nancy Ruth (*November 29, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Irving Gerstein

Vice-présidente : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif)	Massicotte Moore
Greene Harb	Oliver Ringuette
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Smith (<i>Saurel</i>) Stewart Olsen
Maltais	Tkachuk

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Bellemare (*le 29 novembre 2012*).

L'honorable sénateur Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Nancy Ruth (*le 29 novembre 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, December 5, 2012
(67)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met in camera this day at 4:20 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Ringuette, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen and Tkachuk (12).

In attendance: Brett Stuckey, Analyst and June Dewetering, Chief, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 31, 2012, the committee continued its review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was moved:

That senators' staff be allowed to stay in the room and that blackberries and cellular phones not be used.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 6, 2012
(68)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Ringuette, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen and Tkachuk (12).

In attendance: Brett Stuckey, Analyst and June Dewetering, Chief, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 5 décembre 2012
(67)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à huis clos, à 16 h 20, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Ringuette, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen et Tkachuk (12).

Également présents : Brett Stuckey, analyste, et June Dewetering, chef, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 janvier 2012, le comité poursuit son examen de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité étudie un projet de rapport.

Il est proposé :

Que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle, et que l'utilisation des appareils BlackBerry et des téléphones cellulaires soit interdite.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 6 décembre 2012
(68)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Ringuette, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen et Tkachuk (12).

Également présents : Brett Stuckey, analyste, et June Dewetering, chef, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 31, 2012, the committee continued its review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESS:

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada:

Gérald Cossette, Director.

The chair made an opening statement.

Mr. Cossette made a statement and answered questions.

At 12:08 p.m., the committee suspended.

At 12:12 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda.

At 12:16 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 12, 2012
(69)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met in camera this day at 4:20 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Ringuette, Smith (*Saurel*) and Stewart Olsen (10).

In attendance: Brett Stuckey and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 31, 2012, the committee continued its review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room and that blackberries and cellular phones not be used.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 janvier 2012, le comité poursuit son examen de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada :

Gérald Cossette, directeur.

Le président fait une déclaration.

M. Cossette fait une déclaration et répond aux questions.

À 12 h 8, la séance est suspendue.

À 12 h 12, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie un projet d'ordre du jour.

À 12 h 16, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 12 décembre 2012
(69)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à huis clos, à 16 h 20, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Ringuette, Smith (*Saurel*) et Stewart Olsen (10).

Également présents : Brett Stuckey et Adriane Yong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 janvier 2012, le comité poursuit son examen de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle, et que l'utilisation des appareils BlackBerry et des téléphones cellulaires soit interdite.

At 4:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 16 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 6, 2012

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m. for the review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act.

Senator Irving Gerstein (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Members of the committee, it is a pleasure to call this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to order.

I would like to welcome Mr. Cossette today. This morning, we are continuing the five-year parliamentary review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*. This is our twenty-third meeting on the subject, Mr. Cossette, and we are delighted that you are here and in your new capacity as head of FINTRAC. As members of the committee are aware, Mr. Cossette was appointed to this position on October 15, 2012. We appreciate your coming so quickly after your appointment. Prior to that, he was Associate Deputy Minister of Foreign Affairs and the Prime Minister's personal representative for the G8 and Nuclear Security Summit.

We offer you our congratulations and we look forward to your opening statement, which will be followed by questions from the committee.

Gérald Cossette, Director, Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada: Honourable senators, good morning. Thank you for inviting me to speak with you regarding the parliamentary review of Canada's *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*.

While this is my first encounter with this committee, my colleagues have appeared on two separate occasions earlier this year to provide input and answer questions related to FINTRAC's mandate, its operations and its relationship with the intelligence and law enforcement communities.

As you may know, I began my work as FINTRAC's director in mid-October. While my time at the agency has been brief, I do have experience with FINTRAC and with the environment within which it operates from my previous roles, including, most recently, at Foreign Affairs.

Since arriving at the centre, three observations have stood out for me: first, the growing hunger of the intelligence and law enforcement agencies for FINTRAC's tactical disclosures and strategic analysis; second, the misconceptions surrounding FINTRAC's contribution to the fight against money laundering and terrorist activity funding; and, third, the need for FINTRAC,

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 6 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, pour examiner la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi.

Le sénateur Irving Gerstein (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs, c'est avec plaisir que je déclare ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Aujourd'hui, j'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Cossette. Ce matin, nous poursuivons l'examen parlementaire quinquennal de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Nous en sommes à notre vingt-troisième réunion sur le sujet, monsieur Cossette, et nous sommes ravis de votre présence et de votre nouveau rôle à titre de directeur du CANAFE. Comme les membres du comité le savent, M. Cossette a été nommé à ce poste le 15 octobre 2012. Nous vous sommes reconnaissants d'être venu témoigner si peu de temps après votre nomination. Auparavant, M. Cossette a été sous-ministre délégué des Affaires étrangères et représentant personnel du premier ministre au sommet du G8 et au Sommet sur la sécurité nucléaire.

Toutes nos félicitations; nous avons hâte d'entendre votre déclaration préliminaire, qui sera suivie de questions du comité.

Gérald Cossette, directeur, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada : Honorables sénateurs, bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité pour parler de l'examen parlementaire de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes du Canada.

Bien que ce soit ma première présentation devant ce comité, mes collègues ont déjà comparu à deux reprises, plus tôt cette année, pour vous parler du mandat du CANAFE, de ses activités, de ses relations avec les collectivités de l'application de la loi et du renseignement et pour répondre à des questions.

Comme vous le savez peut-être, j'ai commencé à travailler à titre de directeur du CANAFE à la mi-octobre. Bien que mon expérience au sein de l'organisme soit limitée, je connais bien le CANAFE et l'environnement dans lequel il fonctionne grâce à d'autres postes que j'ai déjà occupés, dont, plus récemment, mon poste au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Depuis mon arrivée au centre, trois observations se sont imposées à moi : premièrement, le besoin croissant qu'ont les organismes d'application de la loi et du renseignement pour les communications tactiques et les analyses stratégiques du CANAFE; deuxièmement, l'idée fautive qui entoure la contribution du CANAFE à la lutte contre le blanchiment

despite its successful past, to catch up to an increasingly challenging environment. My remarks this morning will be guided by these three observations.

Why is there such a demand for FINTRAC's products?

A first reason is the issue at stake, which, I would argue, is the protection of the safety and security of Canadians.

In his recent report to Parliament, CSIS Director Richard Fadden characterized the threat environment that Canada faces in the following terms. He stated:

Today's world is interconnected in ways we are only beginning to understand. . . . The complexity of the threat environment — evolving as rapidly as technology itself — presents an unprecedented challenge for the national security community.

Of course, we also see daily on national television the work of the Charbonneau Commission, which is revealing the pervasive corrosion of institutions.

Finally, there is now an important body of literature that details the criminal and terrorist elements operating in Canada and the threat they represent to our national security and the security of our close allies.

A second reason for the increased demand for our financial intelligence is the ability of FINTRAC to follow the money. With its database, its international connections and its 12 years of experience and expertise, the centre can draw a picture of financial behaviours out of a million bits of data for our intelligence and enforcement partners.

FINTRAC's unique focus on financial transactions and the flow of money offers a valuable piece of the puzzle to those seeking to better understand the connections between individuals in the current threat environment. Following the money reveals vital connections: who knows who and who speaks to whom.

[*Translation*]

Our partners, CSIS and CSEC, play a major role in issues of national security. The RCMP and other international partners are also key players when it comes to the sharing of intelligence related to terrorist activity financing and money laundering. Canadian law enforcement agencies investigate drugs, corruption and fraud, along with the various other offences that generate proceeds of crime. Money laundering is ultimately tied to these profit-motivated crimes, and investigations of money laundering are seldom conducted in isolation from these other criminal investigations.

d'argent et le financement des activités terroristes; troisièmement, le besoin pour le CANAFE, malgré ses succès précédents, de s'adapter à un environnement en évolution constante. Mes commentaires, ce matin, seront formulés à la lumière de ces trois observations.

Pourquoi les produits du CANAFE font-ils l'objet d'une telle demande?

Un premier facteur, selon moi, est la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

Dans son récent rapport au Parlement, le directeur du SCRS, Richard Fadden, a caractérisé l'environnement auquel fait face le Canada de la façon suivante :

Nous ne commençons qu'à saisir l'interconnexion qui façonne le monde d'aujourd'hui. [...] La complexité du contexte de la menace, qui évolue aussi rapidement que la technologie elle-même, présente un défi sans précédent pour l'appareil national de sécurité.

Évidemment, nous voyons tous les jours, à la télévision nationale, le travail de la commission Charbonneau, qui dévoile l'érosion pernicieuse des institutions.

Enfin, il existe maintenant beaucoup de documents qui décrivent les éléments criminels et terroristes actifs au Canada et la menace qu'ils représentent pour notre sécurité nationale et celle de nos proches alliés.

Un deuxième facteur qui explique cette demande accrue pour nos renseignements est la capacité du centre de suivre les flux monétaires. Grâce à sa base de données, à ses liens internationaux et à ses 12 années d'expérience et d'expertise, le centre est en mesure de dresser, pour ses partenaires du renseignement et de l'application, un portrait des comportements financiers à partir de millions de données.

Le point de vue unique dont dispose le CANAFE sur les opérations financières et les flux monétaires représente une pièce importante du casse-tête pour ceux qui désirent mieux comprendre les liens entre différentes personnes dans l'environnement actuel de menace. Suivre l'argent permet de mettre à jour des liens essentiels : qui connaît qui et qui parle à qui.

[*Français*]

Nos partenaires, le SCRS et le CSTC, jouent un rôle important dans le cadre des enjeux de sécurité nationale. La GRC et des partenaires internationaux sont également des intervenants majeurs pour ce qui est de l'échange de renseignements sur le financement des activités terroristes et le blanchiment d'argent. Les organismes canadiens d'application de la loi enquêtent sur la production et le trafic de la drogue, la corruption et la fraude, ainsi que sur d'autres infractions qui permettent de générer des produits de la criminalité. En bout de ligne, le blanchiment d'argent est relié à ces crimes dont la motivation est simplement

In a strictly legal context, money laundering, terrorist financing and threats to the security of Canada are three distinct and separate concepts. On the street, however, things are murkier and much less distinguishable. Terrorist financing can comprise the laundering of proceeds of crime as terrorist groups look to fraud and smuggling as ways to finance their operations. And, as I indicated earlier, organized criminal activities can threaten our national security by corroding the institutions of government and compromising the integrity of the Canadian financial system. In such an environment, FINTRAC's intelligence is used by a variety of agencies to support their work.

[English]

This brings me to my second observation, the misconceptions about FINTRAC's contribution to the anti-money laundering/anti-terrorist financing regime.

As I interact with the business sectors that provide financial transaction reports to FINTRAC, I am often asked about the real value of the intelligence that the centre discloses to its partners. Does it lead to arrests and convictions? If not, what is it good for?

I know that members of this committee have expressed similar concerns with what is being perceived as a lack of tangible results.

In order to dispel a few misconceptions about the contribution of FINTRAC to the anti-money laundering/anti-terrorist financing regime, I would like to start by paraphrasing General Brent Scowcroft, former National Security Advisor to the first President Bush.

General Scowcroft used to point out that unveiling evidence comes after an event has occurred. The investigators work back from the event in order to build a credible account of what happened.

Intelligence, for its part, is the process of trying to make sense out of a series of unrelated pieces that may or may not lead to an event. Therefore, intelligence is not evidence.

Once FINTRAC has transferred its financial intelligence to security and enforcement agencies, it has and should have no influence as to how this intelligence is used, whether to build the evidence required to lay charges and convict criminals or for other purposes.

l'appât du gain, et les enquêtes sur le blanchiment d'argent sont rarement effectuées indépendamment des autres enquêtes criminelles.

Dans un contexte strictement juridique, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les menaces à la sécurité du Canada sont trois concepts distincts. Toutefois, au quotidien, les choses sont moins claires et moins bien définies. Le financement du terrorisme peut comprendre le recyclage des produits de la criminalité, alors que les groupes terroristes utilisent la fraude et la contrebande pour financer leurs opérations. Comme je l'ai dit plus tôt, les activités du crime organisé peuvent menacer notre sécurité nationale en érodant les institutions du gouvernement et en compromettant l'intégrité du système financier canadien. Dans un tel environnement, les renseignements du CANAFE sont utilisés par différents organismes pour faciliter leur travail.

[Traduction]

Ce qui m'amène à mon second point, l'idée fautive qui entoure la contribution du CANAFE au programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Lors de mes fréquentes rencontres avec les représentants des secteurs qui nous fournissent des déclarations d'opérations financières, je dois souvent répondre à la question concernant la valeur réelle des renseignements que le CANAFE communique à ses partenaires. Permettent-ils d'effectuer des arrestations et de porter des accusations? Sinon, à quoi servent-ils?

Je sais que les membres de ce comité ont déjà exprimé certaines préoccupations quant à ce qui est perçu comme un manque de résultats tangibles.

Afin de réfuter quelques idées fausses sur la contribution du CANAFE au programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, j'aimerais commencer en paraphrasant le général Brent Scowcroft, conseiller sur la sécurité nationale pour le premier président Bush.

Le général Scowcroft avait l'habitude de mentionner que les preuves sont toujours découvertes après le fait. Les enquêteurs remontent le fil des événements afin d'en arriver à une version crédible de ce qui est arrivé.

Pour sa part, le renseignement représente le processus qui permet de démêler une série d'éléments sans lien apparent qui peuvent mener à un événement. Le renseignement n'est pas une preuve.

Une fois que le CANAFE a communiqué ses renseignements financiers aux organismes d'application de la loi et de sécurité, il n'a aucun pouvoir — et ne devrait pas en avoir — sur la façon dont ces renseignements sont utilisés, que ce soit pour accumuler les preuves requises pour porter des accusations et condamner des criminels ou pour toute autre fin.

[*Translation*]

I also want to make it clear that, contrary to conventional wisdom, FINTRAC has no capacity and no authority to access the bank accounts of Canadians or to monitor their financial activities. The centre builds its intelligence from the financial transaction reports provided by reporting entities when and how they communicate them. It does not and cannot chase the reports in response to specific investigative needs because FINTRAC is not an investigative agency.

Finally, the mandate of FINTRAC is limited to the disclosure of financial intelligence strictly pertaining to money laundering and terrorist activity financing. The centre does not disclose financial intelligence based on its suspicion of drug dealing, tax evasion or other designated offences under the Criminal Code or other Canadian legislation.

In the complex web of agencies, legislations, courts and reporting entities that constitute the anti-money laundering and anti-terrorist financing regime, FINTRAC's mandate and set of tools must be looked at in conjunction with the assets and limitations of all the other players.

With this as our operating context, I come to my third observation, the need for FINTRAC to adapt to an ever-changing environment.

FINTRAC's legislation is the most important tool we possess — and one that could be strengthened to improve Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime. There may be opportunities to improve the provision of information with changes to the law that would allow more intelligence to flow more quickly. If the legislation allowed it, for example, FINTRAC could contribute strategic intelligence on threats to national security, not just tactical disclosures.

In order to keep pace with the dynamic environment that CSIS Director Richard Fadden has described, some countries are expanding the types or amounts of information that are received, such as reports of wire transfers of amounts less than \$10,000. This, too, could be considered as part of the parliamentary review.

As an agency that deals in information, FINTRAC has also invested in information technology to allow us to do our work more effectively. These systems need to be kept current to ensure that we do not fall behind sophisticated criminals and terrorists.

[*Français*]

J'aimerais également apporter une autre correction. Contrairement aux stéréotypes, le CANAFE n'a ni la capacité ni le pouvoir d'accéder aux comptes de banque des Canadiens et des Canadiennes ou de surveiller leurs activités financières. Le centre accumule ses renseignements à partir des déclarations d'opérations financières transmises par les entités déclarantes au moment où elles sont reçues de ces mêmes entités et contenant l'information que les entités déclarantes jugent pertinentes. Le centre ne traque pas les déclarations en lien avec une enquête précise, ni ne peut le faire, car le centre n'est pas un organisme d'enquête.

Enfin, le mandat du CANAFE se limite à la communication de renseignements financiers concernant uniquement le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le centre ne communique pas de renseignement sur des soupçons de trafic de drogue, d'évasion fiscale ou d'autres infractions désignées dans le Code criminel ou d'autres lois canadiennes.

Dans le réseau complexe que forment les organismes, les lois, les cours de justice et les entités déclarantes participant au programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, le mandat du CANAFE et son ensemble d'outils doivent être vus à la lumière des avantages et des limites de tous les autres acteurs.

En tenant compte de notre contexte opérationnel, j'en arrive à mon troisième point, c'est-à-dire le besoin pour le CANAFE de s'adapter à un environnement en constante évolution.

La loi du CANAFE est l'outil le plus important dont nous disposons et un qui pourrait être renforcé afin d'améliorer le programme canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Il est probablement possible d'améliorer les rapports de divulgation en apportant des changements à la loi qui permettraient la communication de plus d'informations plus rapidement. Par exemple, si la loi le permettait, le CANAFE pourrait fournir des renseignements stratégiques sur les menaces à la sécurité nationale et non seulement des renseignements tactiques.

Afin de tenir compte de l'environnement dynamique que le directeur du SCRS, Richard Fadden, a décrit certains pays qui élargissent le type ou la quantité d'information reçue, comme les déclarations de télévirement de moins de 10 000 \$. Une telle pratique pourrait être retenue lors de l'examen parlementaire.

À titre d'organisme qui travaille dans le domaine du renseignement, le CANAFE a également investi dans la technologie de l'information afin de permettre à ses employés d'effectuer leur travail plus efficacement. Ces systèmes doivent être tenus à jour afin de ne pas se laisser distancer par les criminels et les terroristes disposant de méthodes sophistiquées.

[English]

As we look to the future, the centre should strengthen its capacity as an intelligence agency, which I believe will improve the regime as a whole.

To achieve this, we will focus our efforts in five key areas. First, FINTRAC results are determined by the quality, usefulness and timeliness of the intelligence it discloses to partners. Consequently, we should look at deepening and strengthening the relationship we have with them, and even expand this relationship from one focused on the tactical level to one that would also include the strategic level.

Second, based on our analysis of the information at our disposal, we must better define the risk factors we should monitor more closely. The establishment of risk profiles by sector would facilitate the work of businesses that send us transaction reports.

Third, the parliamentary review could address some of the limitations of the legislation, particularly as they relate to the information we should receive and the production and disclosure of intelligence.

Fourth, once we have established risk profiles for both receipt and disclosure, and agreed on the blueprint for an end-to-end process, we need to buy the best electronic overlay to ensure a seamless flow of data among the participants in the Anti-Money Laundering and Anti-Terrorist Financing Regime. This capability should also allow for the electronic manipulation of data and the move from a clerical work, such as data entry, to more value-added work such as analysis.

Fifth, the training provided to FINTRAC employees should respond to the new reality of our changing work environment.

Honourable senators, as this committee reviews the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act, I would respectfully encourage members to ask if changes to the law would make FINTRAC a stronger, more effective intelligence agency, and whether these changes would improve the tools that we have at our disposal to fulfill our mandate, including what information is collected, how it is analyzed, and what intelligence is shared, under what conditions and with whom.

Thank you. I would be pleased to answer your questions in English or French.

The Chair: Thank you for the comprehensive presentation, particularly in view of the fact that you have not yet been in the position for two months.

[Traduction]

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, le centre doit renforcer sa capacité à titre d'organisme du renseignement, ce qui, d'après moi, améliorera le programme dans son ensemble.

À cette fin, nous nous pencherons sur cinq domaines importants. Premièrement, les résultats du CANAFE sont déterminés par la qualité et l'utilité des renseignements que le centre communique à ses partenaires. Pour réussir, nous devons fournir à nos partenaires des renseignements financiers utiles et opportuns. Nous devons donc commencer à approfondir et à renforcer nos relations avec eux et à élargir ces relations afin qu'elles portent sur le niveau stratégique ainsi que sur le niveau tactique.

Deuxièmement, selon l'analyse de l'information dont nous disposons, nous devons mieux définir les facteurs de risque que nous devons surveiller plus étroitement. L'établissement de profils de risque par secteur faciliterait le travail des entreprises qui nous transmettent des déclarations.

Troisièmement, l'examen parlementaire pourrait tenir compte de certaines limites dans la loi, surtout celles en lien avec l'information que nous devons recueillir et la production et la communication de renseignements.

Quatrièmement, une fois les profils de risque établis pour la collecte et la communication de renseignements et un plan directeur dressé pour un processus complet, nous devons acquérir la meilleure technologie électronique pour assurer un flux de données uniforme entre les participants au programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Cette capacité devrait également permettre le traitement électronique des données. Avec une telle capacité, l'organisation pourrait passer du travail administratif, comme l'entrée de données, à un travail à valeur ajoutée, comme l'analyse.

Cinquièmement, la formation qu'offre le CANAFE à ses employés devrait tenir compte de la nouvelle réalité de notre environnement de travail en évolution.

Honorables sénateurs, alors que le comité étudie la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, je les invite respectueusement à se demander si des changements apportés à la loi permettraient au CANAFE d'être un organisme du renseignement plus solide et plus efficace, et si ces changements permettraient d'améliorer les outils dont nous disposons pour remplir notre mandat, l'information que nous pouvons recueillir, la façon dont elle est analysée et les renseignements que nous pouvons partager, dans quelles conditions et avec qui.

Je vous remercie. Je me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions, en anglais ou en français.

Le président : Merci de cet exposé complet, particulièrement à la lumière du fait que vous occupez ce poste depuis moins de deux mois.

I must say that I was particularly drawn to your closing paragraph. In essence, you ask that the senators be self-reflective in their review of the act. As you can imagine, senators, particularly on this committee, have a tendency to think that we ask questions, as opposed to someone asking us questions. However, you are obviously aware of our study. In fact, one of your five key focus areas for improvement to the regime centres on our review. You stated, “The parliamentary review could address some of the limitations of the legislation, particularly as they relate to the information we should receive and the production and disclosure of intelligence.”

I would like to turn the self-reflection you have asked of us back to you and ask you to amplify. When you say “the limitations of the legislation,” what do you mean and what do you feel we should be recommending to government?

Mr. Cossette: For instance, one element that we are looking at — which has been advanced by the Finance Department as something which everyone looking at the act right now should review — is the threshold we are using for electronic fund transfers. As you know, electronic fund transfers of more than \$10,000 are reported to FINTRAC. Should that threshold, for instance, be reduced? Other organizations, such as our counterpart in Australia, have a threshold of \$1,000 for electronic fund transfers. Should we look at a threshold that would be lower than the \$10,000 we have now?

The Chair: What are you suggesting?

Mr. Cossette: We are of the view that we should.

The Chair: What do you think it should be lowered to?

Mr. Cossette: I think \$1,000. Right now the banks already register any transfer of funds at the international level. If we were to lower the threshold to \$1,000, it would provide us with more information, mainly on the terrorist financing side, because then it provides us with much more information which would allow us to draw a more comprehensive picture.

The Chair: This is very clearly a recommendation — you are being very specific to us — that you would like us to consider?

Mr. Cossette: Yes.

Senator Stewart Olsen: Is that on the international transfers or all?

Mr. Cossette: All.

Senator Stewart Olsen: All wire transfers?

Mr. Cossette: We do not monitor wire transfers that Canadians send to one another in Canada, for instance. We are talking about international wire transfers.

Je dois dire que votre dernier paragraphe a attiré mon attention. En somme, vous demandez aux sénateurs de faire preuve d'autoréflexion dans leur examen de la loi. Comme vous pouvez l'imaginer, les sénateurs, en particulier ceux qui siègent à ce comité, ont tendance à penser que ce sont eux qui posent les questions plutôt que l'inverse. Cependant, vous êtes manifestement au courant de notre étude. En fait, un de vos cinq principaux éléments pour l'amélioration du régime est axé sur notre examen. Vous avez dit que « l'examen parlementaire pourrait tenir compte de certaines limites dans la loi, surtout celles en lien avec l'information que nous devons recueillir et la production et la communication de renseignements. »

J'aimerais vous renvoyer l'autoréflexion que vous nous invitez à faire et vous demander de nous donner de plus amples détails. Lorsque vous parlez des « limites dans la loi », que voulez-vous dire et, selon vous, que devrions-nous recommander au gouvernement?

M. Cossette : Par exemple, un élément que nous étudions — qui, selon le ministère des Finances, devrait être étudié par tous ceux qui examinent la loi actuellement —, est le seuil que nous utilisons pour les transferts électroniques de fonds. Comme vous le savez, les transferts électroniques de fonds de plus de 10 000 dollars sont déclarés au CANAFE. Ce seuil devrait-il être abaissé, par exemple? D'autres organismes, comme notre organisme homologue en Australie, ont un seuil de 1 000 \$ pour les transferts électroniques de fonds. Devrions-nous étudier la possibilité d'avoir un seuil plus bas que celui de 10 000 \$ que nous avons actuellement?

Le président : Que proposez-vous?

M. Cossette : Nous sommes d'avis que nous devrions le faire.

Le président : À votre avis, à combien devrait-on l'abaisser?

M. Cossette : Mille dollars, je pense. Actuellement, les banques enregistrent tout transfert de fonds à l'échelle internationale. Si nous abaissions le seuil à 1 000 \$, cela nous procurerait plus de renseignements, principalement en ce qui a trait au financement du terrorisme, parce que l'on obtiendrait alors beaucoup plus de renseignements, ce qui nous permettrait de dresser un portrait plus complet.

Le président : Il s'agit très clairement d'une recommandation — vous nous en faites la demande précise — sur laquelle vous aimeriez que nous prenions en considération?

M. Cossette : Oui.

Le sénateur Stewart Olsen : Est-ce pour les transferts internationaux, ou tous les transferts?

M. Cossette : Tous les transferts.

Le sénateur Stewart Olsen : Tous les transferts électroniques?

M. Cossette : Nous ne surveillons pas les transferts électroniques faits entre des Canadiens, au Canada, par exemple. On parle des transferts électroniques internationaux.

The Chair: Thank you for that clarification. I will go to my list of questioners, which is quite lengthy, and start with the deputy chair of the committee, Senator Hervieux-Payette.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Welcome, Mr. Cossette, and all the best in your new position. Your success means that Canadians will be successful in finding numerous people who launder money.

I would like to discuss the report we received the day before yesterday; it gives an example of individuals who have used the stock market to make transactions, deceive citizens, and profit from a network that starts in Canada, runs outside the country and comes back to Canada. On pages 12, 13 and 14 of the report, a snapshot of a case appears. I assume Pumped Inc. and the Green family are made up.

You describe fictional transactions where artificial inflation is used to send share prices soaring. We all recall Bre-X and even Nortel, where the Americans intervened before the Canadians and held the company's senior leadership criminally responsible for significantly inflating share prices. Shareholders obviously lost a tremendous amount of money.

I remember what happened with BioChem, as may some of my colleagues from Quebec. Gangsters manipulated the company's securities, causing quite a stir in the area.

I want to discuss the whole issue of using stocks to considerably inflate prices overnight. Let us consider the UraMin and Areva case. In 2009, a bid of \$425 million was made, and in 2010, the company was sold for \$2.5 billion. Areva had to write off \$1.8 billion. It is safe to assume that someone did something shady. It was done from Canada using European companies. And all of a sudden, the French government lost \$1.8 billion.

Examples of such practices are not hard to find, and in popular sectors, no less. We experienced the tech bubble, and it can happen in other sectors as well.

Do you closely monitor these kinds of transactions, cases where share prices shoot up overnight, to ultimately pinpoint who is responsible for this abusive speculation affecting our pension funds and our citizens? This is an area where it is extremely easy to manipulate sums far greater than \$1,000 or \$10,000. We are talking about millions. I would like to know what type of monitoring system you have in place, whether it is for the Montreal, Toronto, Calgary or Vancouver stock exchanges or for the derivatives market.

Mr. Cossette: The centre's job is not to monitor. The centre stays abreast of major trends through newspapers, as well as classified and unclassified sources. Essentially, the centre receives information from all kinds of financial institutions when they

Le président : Merci de cette précision. Je vais me reporter à ma liste d'intervenants, qui est plutôt longue, et je vais commencer par la vice-présidente du comité, le sénateur Hervieux-Payette.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Bienvenue, monsieur Cossette, et bon succès dans votre carrière. Si vous avez du succès, les Canadiens auront du succès à trouver de nombreuses personnes qui font du blanchiment d'argent.

J'aimerais parler du rapport que nous avons reçu avant-hier et qui donne l'exemple de personnes qui ont utilisé la bourse pour faire des transactions, leurrer des citoyens, s'enrichir d'un système qui partait du Canada, passait par l'extérieur et revenait. Aux pages 12, 13 et 14, on parle d'une compagnie. Je suppose que le nom de cette compagnie Pump Inc., de la famille Green, est fictif.

Vous avez parlé de ces transactions, que j'appellerais fictives, où on fait monter des actions à des prix absolument faramineux. On se souvient de Bre-X et même de Nortel, où les Américains sont intervenus avant les Canadiens pour rendre la haute direction criminellement responsable d'avoir augmenté les prix de façon substantielle. Évidemment, les actionnaires ont perdu beaucoup d'argent.

Je me souviens, et mes collègues du Québec se souviennent peut-être aussi, de BioCHEM, où la pègre avait joué sur ces titres, ce qui avait créé beaucoup de remous dans le domaine.

Parlons de cette pratique d'actions qui, du jour au lendemain, augmentent de façon considérable. Citons un cas en particulier, soit celui d'UraMin et d'Areva, où une offre d'achat de 425 millions de dollars avait été faite, en 2009, et la compagnie fut vendue pour 2,5 milliards de dollars en 2010. La compagnie Areva avait dû faire un *write-off* de 1,8 milliard. On peut supposer que quelqu'un a pu faire quelque chose de pas correct. Cela s'est fait à partir du Canada, avec des compagnies européennes. Et, tout à coup, l'État français a perdu 1,8 milliards.

Plusieurs exemples de telles pratiques se produisent et ce, dans des secteurs populaires. On a connu la bulle de l'informatique, il peut y avoir une bulle dans d'autres secteurs.

Suivez-vous de près ce genre de transactions où les actions se multiplient, du jour au lendemain, pour finalement trouver qui est derrière cette spéculation abusive de nos fonds de pension et à l'égard des citoyens canadiens? C'est un domaine dans lequel il est très facile de jouer sur des sommes d'argent beaucoup plus grandes que 1 000 \$ ou 10 000 \$. On parle de millions de dollars. J'aimerais savoir quel système vous avez en place pour vous assurer de faire le monitoring, qu'il s'agisse de la Bourse de Montréal, sur les dérivés, ou de Toronto, de Calgary ou de Vancouver.

M. Cossette : Ce n'est pas le rôle du centre de faire la surveillance. Le centre se tient au courant des grandes tendances, en lisant les journaux ou à partir de sources classifiées ou non. Le centre, foncièrement, reçoit des

consider a transaction to be suspect. What that means is, when we are looking at a particular case, we do not go to the banks to ask them whether they have anything to report or whether any transactions appear to involve illegal activities. We are an intelligence agency. We receive the information that financial institutions provide voluntarily. Clearly, they are subject to obligations and limits, such as the \$10,000 amount. They also report suspicious transactions. So we collect that information. And depending on the information, we either can or cannot build a profile of a suspicious activity. Once we determine that a transaction appears suspicious, we can transfer the information to police. But we do not have the capacity to monitor. Our mandate is not to identify or monitor anything. The financial institutions through which money changes hands are responsible for reporting any suspicious activity to FINTRAC.

Senator Hervieux-Payette: There are two and a half pages on the subject. Your predecessor wrote that the process was an example of the “layering” stage of money laundering, where perpetrators endeavour to conceal the illegal origin of the funds. That example came from your organization. You are telling me that if the financial institution does not report the activity, it can carry on, be happening as we speak, and you do not intervene. In the case of amounts involving \$1,000 or \$10,000, you have the information and you address it. But I am talking about millions of dollars.

Mr. Cossette: Yes.

Senator Hervieux-Payette: You have no way of implementing some sort of mechanism to see to it that our financial system is in fact worthy of our trust and does not allow this type of illegal activity to happen regularly? These transactions affect the very integrity of our entire system.

Mr. Cossette: You are absolutely right. FINTRAC is but one player in the whole system. There are other players, including the superintendent of financial institutions and the various securities commissions. A web of players, so to speak, contribute to the entire regime, and our role is limited.

Whether we are talking about \$1,000 or \$10,000, we receive reports of financial transactions that amount to far more than that. In looking at the financial transaction or series of transactions, the issue is whether a link with money laundering or terrorist financing exists. Money transfers can be tied to corruption, drug and other offences. We disclose intelligence to police only after we have determined that the activity is related to money laundering or terrorist financing. If police are conducting an investigation, regardless of the activity — share price manipulation or other — they may ask us whether we have suspicious information on certain individuals or institutions that might prove useful. Law enforcement bodies are the ones who intervene in the process. We are simply an intelligence agency. We

institutions financières toutes sortes de types d'organisations de nature financière lorsque ces institutions ont l'impression qu'une transaction est suspecte. Par conséquent, ce n'est pas nous qui allons aux banques et leur demandons, par exemple, si on suit un dossier X, s'ils ont quelque chose ou s'il y a des transactions qui démontrent des activités qui pourraient être illégales. Nous sommes une agence de renseignements. Par conséquent, on reçoit l'information qui nous est fournie volontairement par les institutions financières. Celles-ci ont évidemment des obligations et des limites, par exemple, celle de 10 000 \$. Elles rapportent aussi les transactions qui semblent suspectes. On accumule donc cette information. Dépendamment de l'information, nous sommes alors en mesure, ou pas, de dresser une image d'une activité suspecte. Lorsqu'on a conclu à une opération possiblement suspecte, on peut transférer l'information à un corps policier. Toutefois, nous n'avons pas la capacité de suivre. Ce n'est pas notre mandat de cibler et suivre quelque chose. C'est le rôle des institutions financières par lesquelles transige l'argent de s'assurer de rapporter toute activité suspecte au CANAFE.

Le sénateur Hervieux-Payette : Votre texte fait deux pages et demi. Votre prédécesseur a écrit que ce processus est un exemple de l'étape de blanchiment d'argent appelé « dispersion » au cours de laquelle les auteurs tentent de dissimuler l'origine illicite des fonds. Cet exemple a été produit par votre organisation. Vous me dites que si l'institution financière ne nous rapporte pas, l'opération peut se poursuivre et se fait encore au moment où on se parle, et vous n'intervenez pas. Dans le cas des 1 000 \$ ou des 10 000 \$, vous avez l'information et vous la traitez. Or, je vous parle de millions de dollars.

M. Cossette : Oui.

Le sénateur Hervieux-Payette : Vous n'avez aucune façon d'avoir un système en place qui permettrait de s'assurer que notre système financier soit digne de notre confiance et que l'on ne puisse faire ces transactions illégales de façon courante? Car cela atteint l'intégrité de notre système.

M. Cossette : Vous avez tout à fait raison. Le CANAFE n'est qu'un joueur dans l'ensemble du régime. Il y a d'autres joueurs, dont la surintendante aux institutions financières et les commissions sur les valeurs mobilières. Si vous voulez, il y a une toile d'acteurs parmi laquelle nous jouons un rôle limité.

Qu'il s'agisse de 1 000 \$ ou de 10 000 \$, on reçoit des rapports de transactions financières qui vont bien au-delà de ces chiffres. Lorsqu'on regarde la transaction financière ou l'ensemble des transactions financières, la question est à savoir si elles semblent démontrer le blanchiment d'argent ou le financement terroriste. Le transfert d'argent peut se faire pour des fins de corruption, de drogue ou autres. Ce n'est que lorsqu'on décèle une activité qui ressemble à du blanchiment d'argent ou à du financement terroriste que nous rendons l'information disponible aux corps policiers. Si les corps policiers mènent des enquêtes, peu importe la raison, il peut s'agir de manipulations à la bourse, ils peuvent nous demander si nous avons des informations suspectes sur les individus ou les institutions suivantes qui pourraient être utiles.

give police the information, and police decide whether that information helps establish the evidence needed to justify their involvement.

Senator Hervieux-Payette: So you do not do any monitoring.

[English]

The Chair: Senator Hervieux-Payette, may I put you down for a second round?

Senator Hervieux-Payette: I want Mr. Cossette to be very specific. He says he does not undertake any action unless he has been advised. We are studying how the system works, who initiates what, and who will do what. What you are telling me does not explain who is doing what in the system.

The Chair: Thank you. Mr. Cossette, do you confirm that that is the message you wanted to convey?

Mr. Cossette: No. From our perspective, the process is rather clear. You end up with a disclosure. People are asking us to provide them intelligence, and we backtrack. Police forces tell us that it would be of interest to them to know the following. If we have that information, we provide it, but we are not an investigative agency and have neither the mandate nor the legal authority to seek information about people because, according to something we have read in the paper, their actions seem to be illegal. That is the role of the police, not of FINTRAC.

Senator Oliver: I would like to follow up on the question put to you by our chairman at the beginning. Your first recommendation was that international wire transfers be reduced from \$10,000 to \$1,000. Also, in your paper you said that if the legislation allowed it, for example, it could include FINTRAC contributing strategic intelligence on threats to national security.

Is that the number two recommendation you would like this committee to look at?

Mr. Cossette: Thirty-five proposals have been submitted by the Department of Finance that senators and others may look at. The strategic aspect of the work we do is interesting. We develop an overall picture of a sector. For instance, we just released a strategic study about the security sector. However, when we do that, we do not release publicly or to the police the reason we reached that conclusion. We do not say that we have drawn a picture from certain suspicious transactions. We are not authorized to do that.

Senator Oliver: Would it be good if you were authorized?

Ce sont les forces policières qui interviennent alors dans le processus. Nous ne sommes qu'une agence de renseignement. Nous leur fournissons des renseignements, et eux décident si ces renseignements leur sont utiles à établir la preuve dont ils ont besoin pour poursuivre leurs opérations.

Le sénateur Hervieux-Payette : Donc, vous ne faites pas de monitoring.

[Traduction]

Le président : Sénateur Hervieux-Payette, voulez-vous que je vous inscrive au second tour?

Le sénateur Hervieux-Payette : J'aimerais que M. Cossette soit très précis. Il dit qu'il n'intervient pas à moins d'avoir été avisé. Nous étudions le fonctionnement du système, qui est à l'origine de quoi et qui fait quoi. Ce que vous me dites ne m'indique pas qui fait quoi dans le système.

Le président : Merci. Monsieur Cossette, confirmez-vous qu'il s'agit du message que vous vouliez transmettre?

M. Cossette : Non. De notre point de vue, le mécanisme est plutôt clair. En fin de compte, il y a une divulgation. Les gens nous demandent des renseignements, et nous remontons le fil des événements. Les forces policières nous indiquent qu'elles seraient intéressées à savoir une chose donnée. Si nous avons l'information, nous leur fournissons, mais nous ne sommes pas un organisme d'enquête et nous n'avons ni le mandat ni le pouvoir juridique de recueillir des renseignements sur quelqu'un parce que selon ce que nous avons lu dans le journal, leurs actes semblent illégaux. C'est le rôle de la police, pas celui du CANAFE.

Le sénateur Oliver : J'aimerais revenir sur la question que vous a posée notre président au début. Vous recommandez en premier lieu que les téléversements internationaux permis soient abaissés de 10 000 à 1 000 \$. Vous dites aussi dans votre mémoire que, si la loi le permettait, le CANAFE pourrait fournir des renseignements stratégiques sur les menaces à la sécurité nationale.

Est-ce la deuxième recommandation que vous voulez que le comité examine?

M. Cossette : Le ministère des Finances a soumis 35 propositions que les sénateurs, entre autres, peuvent examiner. L'aspect stratégique de notre travail est intéressant. Nous brossons un tableau global d'un secteur. Par exemple, nous venons de publier une étude stratégique sur le secteur de la sécurité. Cependant, nous ne divulguons pas au public ou à la police la raison pour laquelle nous arrivons à une conclusion donnée. Nous ne disons pas que nous avons brossé le tableau sur la base de transactions suspectes. Nous ne sommes pas autorisés à le faire.

Le sénateur Oliver : Serait-il bon que vous soyez autorisés à le faire?

Mr. Cossette: Yes, it would, but we have to be cognizant of the privacy of Canadians. How far do the government, parliamentarians and Canadians want FINTRAC to go in its capacity to look at specific individuals? When police forces do that, they have to go to court to get a warrant. We are under a very different regime, so the issue is how far Canadians want us to go to find information, while at the same time protecting their privacy.

Senator Oliver: It is something you would like us to look at?

Mr. Cossette: It is something that is worth looking at.

Senator Oliver: In your report you said that, in the complex web of agencies, legislators, courts, reporting agencies and money laundering, you are but one small part of many different groups. Might the concept of embedding or cohabiting other agencies with you assist you in that you could, as they do in the United States and elsewhere, have some of these agencies right in your office so that you could talk to one another and share information? It seems that there are currently four, five or six different groups or agencies handling little pieces of the puzzle. Would it not assist FINTRAC if you could have more people in the same room with you?

Mr. Cossette: I would say yes and no in the sense that, as I said, there is a continuum from receiving the information that falls under the regulation obligations, because we need to understand what is going on from a financial standpoint.

Senator Oliver: However, there may be time lost in getting that information to the next agency.

Mr. Cossette: Yes, there might be time lost. We are trying, through technology and the simplification of processes, to accelerate the transfer of information. If it were done electronically, in real time, of course it would be better, however the capacity we have is not only to receive and manipulate the information, but also to try to make sense out of it.

Last year, 18 million reports were received. Out of the 18 million, you have to make sense of which ones relate to cases that are already being investigated by the police forces and which ones are just information that does not seem to show anything suspicious. Things might be there, just dormant. Six months later, we receive more information and then we start establishing the relationship.

Above and beyond the strict money — the transactions themselves — our capacity is about establishing a link between Mr. or Mme. So-and-so and Mr. or Mme. So-and-so. There is an issue of relationship portrayed through a transaction. It is not only about the transaction, but also about relationships.

M. Cossette : Oui, mais nous devons tenir compte du droit à la vie privée des Canadiens. Jusqu'où le gouvernement, les parlementaires et les Canadiens veulent-ils que le CANAFE puisse aller sur le plan de sa capacité d'examiner des particuliers? Quand les forces policières le font, elles doivent obtenir un mandat auprès de la cour. Nous sommes soumis à un régime tout à fait différent, alors la question est de savoir jusqu'où les Canadiens veulent que nous allions pour trouver de l'information tout en protégeant leur vie privée.

Le sénateur Oliver : Est-ce que vous souhaitez que nous nous penchions là-dessus?

M. Cossette : C'est un aspect qui mérite qu'on s'y arrête.

Le sénateur Oliver : Dans votre rapport, vous dites que, dans le réseau complexe que forment les organismes, les législateurs, les cours, les entités déclarantes et le blanchiment d'argent, vous n'êtes qu'un petit élément parmi tant d'autres. Est-ce qu'intégrer ou conjuguer les efforts d'autres organismes vous aiderait, en ce sens que vous pourriez, comme aux États-Unis et ailleurs, avoir un accès direct à ces organismes dans votre bureau et vous communiquer mutuellement de l'information? On dirait qu'il y a en ce moment quatre, cinq ou six groupes ou organismes différents qui manipulent des petites pièces du casse-tête. Ne serait-il pas utile au CANAFE d'avoir plus de gens dans la même pièce avec vous?

M. Cossette : Oui et non, en ce sens que, comme je l'ai dit, il y a un continuum à partir du moment où arrive l'information relevant des obligations réglementaires, parce que nous devons comprendre ce qui se passe sur le plan financier.

Le sénateur Oliver : Cependant, il se perd du temps au moment de transmettre l'information à l'organisme suivant.

M. Cossette : Oui, il se perd du temps. Nous essayons, grâce à la technologie et par la simplification des processus, d'accélérer la transmission de l'information. Si cela se faisait par voie électronique, en temps réel, ce serait mieux, mais notre rôle n'est pas que de recevoir et de manipuler l'information, mais aussi de la déchiffrer.

L'année dernière, il y a eu 18 millions de déclarations. Il faut distinguer celles qui sont liées à des cas faisant déjà l'objet d'enquêtes de la police de celles qui ne soulèvent aucun doute. Les choses en restent parfois là, jusqu'à ce que, six mois plus tard, nous recevions d'autres renseignements qui nous permettent de faire des liens.

Outre les questions d'argent — les transactions en tant que telles —, nous cherchons à établir un lien entre M. Untel ou Mme Unetelle, et quelqu'un d'autre. La transaction est l'illustration d'une relation. Ce n'est pas que la transaction; c'est aussi la relation.

Senator Oliver: Surely, if you could talk to other agencies and groups of people who are also studying those relationships and they were in the same room with you, it would help you, would it not?

Mr. Cossette: Yes, and we do work with the RCMP, CSIS and others, on an ongoing basis. They tell us, “We are following the following files. If you ever see something on this, please disclose it to us.”

The first priority of the centre is to better develop our relationships with partners so that the flow of information is not only faster but also of much better quality such that we are really providing them with the major indicators that would lead to evidence, if possible.

Senator Oliver: Is there any recommendation that you would like from this committee that might help to facilitate that cooperation and interaction — embedding — with other agencies?

Mr. Cossette: The problem we face is always this balance between access to information and privacy. You could have a wide open system through which we would access everything. The question, I think, is for Canadians to respond to that through Parliament. Are they willing to accept such an intrusive regime?

Senator Ringuette: Mr. Cossette, FINTRAC has 300 employees. For the last 10 years that it has been in place, it has received, from the taxpayers of Canada, over \$60 million. There is no doubt in my mind that we need to gather financial intelligence. What is most important to me and, I think, to the majority of Canadians out there, is what you do with it in regard to obtaining the objective to do with money laundering.

In your short experience within FINTRAC and your larger experience close to it, do you see yourself as a financial unit or as an enforcement unit? Which one would you see as closer to your existence as FINTRAC?

Mr. Cossette: I would argue that we are an intelligence unit.

Senator Ringuette: For what purpose?

Mr. Cossette: For the provision to police forces and security agencies of financial information, which is one part of the information that they need.

Senator Ringuette: The existence of FINTRAC, essentially and ultimately, is for enforcement.

Mr. Cossette: It is for the disclosure of information.

Senator Ringuette: The ultimate objective is enforcement, is it not? If it is not, then one must question that

Mr. Cossette: I am not sure that I understand what is meant here by “enforcement.” Enforcement agencies are the police forces in Canada. They have an enforcement mandate.

Le sénateur Oliver : Si vous pouviez parler avec d'autres organismes et groupes qui étudient aussi ces relations, dans la même pièce que vous, cela vous aiderait, n'est-ce pas?

M. Cossette : Oui, et nous travaillons de façon continue avec la GRC et le SCRS, entre autres. Ils nous disent : « Nous suivons les dossiers suivants. Si vous voyez quelque chose qui est lié à cela, veuillez nous en faire part. »

La priorité absolue du centre est de resserrer nos relations avec nos partenaires de manière à garantir une diffusion de l'information qui est plus rapide, mais aussi de meilleure qualité, de sorte que nous leur fournissions les grands indicateurs qui révéleront des preuves, si c'est possible.

Le sénateur Oliver : Est-ce que le comité pourrait faire une recommandation qui contribuerait à faciliter la collaboration et l'interaction intégrée dont vous parlez, avec les autres organismes?

M. Cossette : Notre problème, c'est toujours l'équilibre entre l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Nous pourrions avoir un système tout grand ouvert qui nous permettrait d'avoir accès à toute l'information. C'est aux Canadiens de dire, par l'intermédiaire du Parlement, s'ils sont prêts à accepter un régime aussi intrusif.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Cossette, le CANAFE compte 300 employés. Depuis sa création, il y a 10 ans, il a reçu plus de 60 millions de dollars de la part des contribuables canadiens. Dans mon esprit, il ne fait aucun doute qu'il est nécessaire de recueillir des renseignements financiers. Ce qui compte le plus, pour moi et, je pense, pour la majorité des Canadiens, c'est ce que vous en faites pour atteindre l'objectif relatif au blanchiment d'argent.

Compte tenu de votre brève expérience au sein même du CANAFE et de votre longue expérience dans son voisinage immédiat, est-ce que vous vous voyez comme une unité de nature financière, ou comme une unité d'exécution? Qu'est-ce qui se rapproche le plus de ce qu'est le CANAFE?

M. Cossette : Je dirais que nous sommes une unité de renseignement.

Le sénateur Ringuette : À quelles fins?

M. Cossette : Pour fournir aux forces policières et aux agences de sécurité de l'information financière, puisque c'est une partie de l'information qu'il leur faut.

Le sénateur Ringuette : Le rôle essentiel et final du CANAFE est l'exécution.

M. Cossette : Il est là pour transmettre de l'information.

Le sénateur Ringuette : L'objectif final est l'exécution, n'est-ce pas? Sinon, il faut se poser la question.

M. Cossette : Je ne comprends pas très bien ce qu'on entend par « exécution ». Les agences d'exécution sont les forces policières du Canada. C'est leur mandat.

Senator Ringuette: It is not your place to gather information for enforcement?

Mr. Cossette: For enforcement, but also to deter money laundering and the financing of terrorism.

Senator Ringuette: It is quite a lot of money in the last 10 years. You might think that it is a misconception about the purpose of FINTRAC and how it goes about it, but, I reiterate, from the last 10 months of evidence that I have heard within this committee, I understand the need, nationally and internationally, to have a financial data collection centre. However, if the end result, the means and the operation is not with the objective of being part of an enforcement team, I think that we have more to review than what has been presented to us.

The Chair: Are you asking Mr. Cossette to respond to the fact that, in your view, FINTRAC is only a financial data collection centre? Is that what you would like him to respond to?

Senator Ringuette: That is what Mr. Cossette has reinforced three times in regard to my question. That is its sole purpose. I think that, in the minds of taxpayers, it is and should be more. The ultimate purpose of FINTRAC should be to be part of enforcement with regard to money laundering schemes.

The Chair: Thank you for that comment. Mr. Cossette, would you like to comment?

Mr. Cossette: If you look at the regime itself, from imposing a certain number of obligations on financial institutions to prosecuting and charging — if you take the whole process, with the ultimate goal of catching the bad guy — yes, we may call that enforcement, but we are not an enforcement agency. The police forces are the enforcement agencies. We are part of that continuum; we are not the continuum.

The Chair: Thank you very much for that clarification.

Senator L. Smith: To follow up on a couple of issues raised by Senator Oliver and Senator Ringuette, in your conclusions, you stated:

FINTRAC's results are determined by . . . usefulness, timeliness Consequently, we should look at deepening and strengthening the relationships we have with them —

— these are the enforcement groups, I understand —

— and even expand these relationships from one focused on the tactical level to one that also includes the strategic level.

I would ask you to expand on that in reference to Senator Oliver's and Senator Ringuette's questions.

I understand when you say that your job is to develop financial data that can be used as financial intelligence, but I think that also, when you talk about going from a tactical level to a

Le sénateur Ringuette : Vous n'êtes pas censé recueillir de l'information à des fins d'exécution?

M. Cossette : Pour l'exécution, mais aussi pour faire entrave au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Le sénateur Ringuette : C'est beaucoup d'argent, depuis 10 ans. Vous penserez peut-être que le rôle du CANAFE et sa façon de s'en acquitter sont mal compris, mais, je le répète, d'après les témoignages que j'ai entendus au cours des 10 derniers mois, je comprends qu'il faut, à l'échelle nationale et internationale, un centre de collecte de données financières. Cependant, si le résultat final, les moyens et le fonctionnement ne sont pas ceux d'un organisme qui fait partie d'une équipe d'exécution, je pense que notre examen doit dépasser ce qui nous a été présenté.

Le président : Demandez-vous à M. Cossette de réagir à votre point de vue selon lequel le CANAFE n'est qu'un centre de collecte de données financières? Est-ce à cela que vous voulez qu'il réponde?

Le sénateur Ringuette : C'est ce que M. Cossette a confirmé trois fois, en réponse à ma question. C'est le seul objectif. Je pense que, dans l'esprit des contribuables, il devrait en faire plus. En fin de compte, le CANAFE devrait avoir comme objectif de faire partie de l'exécution, en ce qui concerne les combines de blanchiment d'argent.

Le président : Merci de votre commentaire. Monsieur Cossette, voulez-vous dire quelque chose?

M. Cossette : Si vous envisagez le régime comme tel, à partir de l'imposition d'obligations aux institutions financières jusqu'aux accusations — si vous prenez l'ensemble du processus, dont le but ultime est d'arrêter les méchants —, oui, nous pouvons parler d'exécution, mais nous ne sommes pas un organisme d'exécution de la loi. Les forces policières sont des organismes d'exécution de la loi. Nous faisons partie du continuum, mais nous ne sommes pas le continuum.

Le président : Merci beaucoup pour vos explications.

Le sénateur L. Smith : J'aimerais poursuivre dans la foulée des questions soulevées par les sénateurs Oliver et Ringuette. Dans vos conclusions, vous dites :

Les résultats du CANAFE sont déterminés par la qualité et l'utilité... Nous devons donc commencer à approfondir et à renforcer nos relations avec eux...

... ce sont les groupes d'exécution, si je comprends bien...

... et élargir ces relations afin qu'elles portent sur le niveau stratégique ainsi que sur le niveau tactique.

J'aimerais que vous en disiez plus à ce sujet, compte tenu des questions des sénateurs Oliver et Ringuette.

Je le comprends quand vous dites que votre travail est de rassembler des données financières qui peuvent servir pour le renseignement, mais je pense aussi que, quand vous parlez de faire

relationship that includes the strategic level, you are taking it to a level which may have some bearing on the ultimate result.

Could you expand on that for me, please? I would like you to speak to how you can make the relationships with these third parties not necessarily more formal but more effective. That goes back to Senator Oliver's question. Then I have one short one after that that I would like to tie in, if that is okay, chair.

Mr. Cossette: When talking about "tactical," we refer strictly to the information that we communicate to enforcement agencies — the large cash transactions, the suspicious transactions, the electronic transfer of money. We basically provide these people with pages and pages of bits of information. That money came from here and went there. That is tactical.

The enforcement agencies take this information and see if, in fact, that information may be used as evidence, because to charge you need evidence; you do not need intelligence, but evidence. They take the information and decide from their own standpoint if this information is useful in the context of what they do.

We used to send it one way. We do not do it exclusively one way nowadays. We sit with the RCMP and the police forces of the major cities in Canada and ask what their investigation priorities are so, if we see something coming in, we will not wait for them to ask for it, but will basically provide them with the information. Once we receive it, we clean it up and organize it in a way that makes sense. Millions of bits of information do not mean anything unless you start establishing relationships among these pieces. It has to be a two-way street, and it is helpful to have the ongoing dialogue.

Moreover, it is also helpful for us when police forces let us know information in the reports is missing and if we had included this information it would have been helpful. For instance, if we are looking at a transfer of money between companies, if you do not know who the shareholders are and if something illegal is happening, who do you chase?

There may be bits of information that we provide which are not that helpful and bits of information that they should receive that we are not providing because the information we receive from the banks did not cover that ground.

Senator L. Smith: Is that on an ad hoc or case-by-case basis, or is this on a planned basis?

Mr. Cossette: It is on a planned basis if you look at what they are asking for. They may say they are working on investigation A, B, C, D, so if we see something about these four, please send them something.

Senator L. Smith: How do you go from tactical to strategic?

en sorte que vos relations ne soient pas que tactiques, mais qu'elles englobent un aspect stratégique, vous les portez à un niveau qui pourrait avoir une incidence sur le résultat final.

Pourriez-vous m'en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît? J'aimerais que vous nous disiez comment vous pouvez faire en sorte que vos relations avec ces tiers soient, non pas plus officielles, mais plus efficaces. Cela revient à la question du sénateur Oliver. J'aurai ensuite une courte question que j'aimerais bien poser, si vous me le permettez, monsieur le président.

M. Cossette : Quand nous parlons de « niveau tactique », nous parlons strictement de l'information que nous transmettons aux organismes d'exécution de la loi — les transactions comportant de gros montants, les transactions suspectes, le transfert électronique d'argent. Nous leur transmettons des pages et des pages d'éléments d'information. Tel montant d'argent est venu d'ici et est allé là. C'est tactique.

Les organismes d'exécution de la loi prennent cette information et déterminent si, en réalité, l'information peut servir de preuve, car pour porter des accusations, il faut des preuves — pas de l'information, mais des preuves. À partir de l'information, ils déterminent, selon leur propre perspective, si l'information est utile dans leur contexte.

Avant, c'était à sens unique, mais ce ne l'est plus toujours, maintenant. Nous discutons avec la GRC et les forces policières des grandes villes canadiennes et nous leur demandons de nous faire part de leurs enquêtes prioritaires. Ainsi, nous n'attendons pas qu'ils nous demandent de l'information; nous la leur transmettons sans tarder. Quand nous obtenons l'information, nous l'épurons et l'organisons pour qu'elle soit utile. Rien ne sert d'avoir des millions d'éléments d'information à moins d'établir des liens entre les divers éléments. Ça va dans les deux sens, et le dialogue constant est utile.

Il nous est aussi utile que les forces policières nous l'indiquent quand il manque, dans les rapports, de l'information qui leur aurait été utile. Par exemple, dans le cas d'un transfert d'argent entre deux entreprises, qui recherchez-vous en cas d'activité illégale, si vous ne savez pas qui sont les actionnaires?

Il est possible que nous leur transmettions des éléments d'information inutiles, et que nous ne leur transmettions pas des éléments d'information qu'il leur faudrait parce que l'information que nous obtenons des banques ne va pas jusque-là.

Le sénateur L. Smith : Est-ce ponctuel, ou planifié?

M. Cossette : C'est planifié, compte tenu de ce qu'ils nous demandent. Ils peuvent nous dire qu'ils enquêtent sur A, B, C, et D, et qu'ils nous sauraient gré de leur envoyer l'information liée à ces enquêtes que nous trouvons.

Le sénateur L. Smith : Comment pouvez-vous passer de la tactique à la stratégie?

Mr. Cossette: Strategic is when we look, for instance, at transactions that may occur in a specific area. I am from Rouyn-Noranda. If all of a sudden you see movement of money for no specific reason, why is it that all of a sudden in that part of the province all these transactions are occurring either in cash or large transactions? We may go back to them and show them what we see. We have seen an increase of this or that which allows the enforcement organizations to look elsewhere, above and beyond what they are doing as their own investigation priorities. That is what we mean when we say “strategic.”

We may look at one sector. Do we see something in the banking sector? What kind of transactions do we see and at what level? Has it changed vis-à-vis last year, or two or three years ago? That provides enforcement agencies with other things to look at. They do not have the millions of bits of information that we have. They do not have the database we have, which is our strength, basically. We have 12 years’ worth of information and we can go back to some of that information, which is what police forces do not have at their disposal.

Senator L. Smith: There is one point I am trying to understand. If there was a structure with autonomy to do what you do, which is creating and developing intelligence, with a more formalized relationship with the third parties you deal with to develop a stronger strategic level, would that be helpful? You could look at four or five areas, for instance, money laundering, terrorist financing, cross-border issues, international, and develop a strategic approach which follows the legislation the government is trying to outline. Would that be helpful?

Now you say you do it, but it may be more on an ad hoc case-by-case basis, as opposed to a planned basis.

Mr. Cossette: You are absolutely right. Right now we look at the data and determine it is interesting and know it could be of interest to different partners, domestically or internationally, to have a strategic picture. Since the enforcement agencies do not know overall what we have in our database, it is difficult for them to ask us to do something about banking, but they could.

For instance, we released something a couple of weeks ago on the securities side to provide everyone with an understanding of what is happening in the security sector. We have issued over the past years — I cannot remember; my memory is failing me — a certain number of what we call typology studies, which are about geographically located operations, sectoral-related operations. We do that on an ongoing basis.

M. Cossette : Le volet stratégique, c’est quand nous nous penchons, par exemple, sur des transactions dans un secteur particulier. Je suis de Rouyn-Noranda. Si, tout à coup, vous constatez que de l’argent circule sans aucune raison précise, il y a lieu de se demander pourquoi, soudainement, dans cette région de la province, on constate de nombreuses transactions en espèces, ou de nombreuses transactions comportant des sommes élevées. Nous pouvons leur montrer ce que nous voyons. Nous voyons une augmentation de ceci ou de cela, et cela permet aux organismes d’exécution de la loi de regarder ailleurs, au-delà des enquêtes qu’ils jugent prioritaires. C’est ce que nous entendons par « stratégique ».

Nous pouvons nous pencher sur un secteur. Voyons-nous quelque chose dans le secteur bancaire? Quels genres de transactions constatons-nous, et ce, à quel niveau? Est-ce qu’il y a un changement par rapport à l’année passée, ou par rapport à deux ou trois années passées? Cela donne aux organismes d’exécution de la loi d’autres choses à suivre. Ils n’ont pas les millions d’éléments d’information que nous avons. Ils n’ont pas notre base de données, qui est notre point fort, en réalité. Nous avons l’équivalent de 12 années d’information, et nous pouvons retrouver de l’information antérieure, alors que les forces policières n’ont pas cela.

Le sénateur L. Smith : C’est un aspect que j’essaie de comprendre. Si une structure autonome était chargée de faire ce que vous faites — rassembler de l’information — et entretenait des liens plus officiels avec les tiers en question en vue d’établir un volet stratégique plus ferme, est-ce que ce serait utile? Vous pourriez vous pencher sur quatre ou cinq aspects, comme le blanchiment d’argent, le financement du terrorisme, les questions transfrontalières et les questions internationales, et vous pourriez établir une démarche stratégique harmonisée aux mesures législatives que le gouvernement cherche à créer. Est-ce que ce serait utile?

Vous dites que vous le faites, mais c’est peut-être plutôt ponctuel que planifié.

M. Cossette : Vous avez tout à fait raison. En ce moment, nous regardons les données, nous estimons qu’elles sont intéressantes et nous savons qu’une perspective stratégique pourrait répondre aux besoins de divers partenaires, ici ou à l’étranger. Étant donné que les organismes d’exécution de la loi ne savent pas ce que nous avons, globalement, dans notre base de données, ils peuvent difficilement nous demander quelque chose à propos du secteur bancaire, mais ils le pourraient.

Par exemple, nous avons publié, il y a quelques semaines, de l’information sur les valeurs, pour permettre à tous de comprendre ce qui se passe dans le secteur des valeurs mobilières. Je ne me rappelle pas le nombre exact, mais nous avons publié, au cours des dernières années, des études typologiques portant sur des opérations se déroulant dans des régions géographiques données ou sur des opérations liées à des secteurs. Nous le faisons continuellement.

Senator L. Smith: Can we take this to a higher level of sophistication which may improve your efficiency and, at the ultimate, more convictions?

Mr. Cossette: That is something we need to look at, but, yes, it would be a good thing.

Senator L. Smith: Do you think that would be a good thing?

Mr. Cossette: On the national security side, I think it would be a good thing.

[Translation]

Senator Massicotte: Thank you, Mr. Cossette, for being here this morning. In response to the previous questions, you have made it clear that FINTRAC is an intelligence agency. You are not responsible for putting people behind bars; you are merely a cog in a rather large machine.

I realize that the number of convicted perpetrators is not the most important factor. However, hundreds of millions of dollars are being spent and private firms and banks are being asked to produce rather lengthy and expensive reports. It is important, then, to find a way to measure the results against the cost and burden of producing them.

You are the expert, so how can we assess a decrease in international fund transfers between \$10,000 and \$1,000? How can we gauge whether it is worth the effort? The answers are vague. Is there a way to do it internationally? In comparison with the U.S., how much has Canada collected in the past five years? How many people have been put behind bars, as compared with the U.S.? Are there any comparisons we can use to give us a better idea of where things stand?

Mr. Cossette: The contribution of an intelligence agency is virtually impossible to measure in advance, given the amorphous nature of information.

Senator Massicotte: Go back five years, then. We will be patient.

Mr. Cossette: If we look back five years, the challenge lies in distinguishing offences that fall exclusively under the realm of money laundering from other types of charges laid against criminals in cases that the Department of Justice decided to pursue. Did the department opt to pursue a drug trafficking charge instead of a money-laundering charge, for example?

Prosecutors and police are the ones who decide which charges to pursue. Money laundering is extremely difficult to prove.

As I said earlier, in Canada this area comprises three distinct offences. That is unlike other countries, where regardless of the reason, be it drugs, corruption or something else, as long as the activity results in the use of dirty money, the organization can provide the information.

Le sénateur L. Smith : Pouvons-nous raffiner cela pour que vous soyez plus efficaces et que cela mène, au bout du compte, à un plus grand nombre de déclarations de culpabilité?

M. Cossette : C'est quelque chose qu'il faudrait examiner, mais ce serait une bonne chose.

Le sénateur L. Smith : Croyez-vous que ce serait une bonne chose?

M. Cossette : Sur le plan de la sécurité nationale, je pense que ce serait une bonne chose.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Merci, monsieur Cossette, d'être parmi nous ce matin. Suite aux questions antérieures, vous avez établi que CANAFE est un organisme de renseignement. Vous n'êtes pas responsable des personnes qui sont mises en prison, vous n'êtes qu'une partie d'un mécanisme assez large.

Je comprends que le nombre de personnes qui sont trouvées coupables n'est pas le déterminant le plus important. Néanmoins, lorsque des centaines de millions de dollars sont dépensés et qu'on demande à des boîtes privées et à des banques de produire des rapports assez volumineux et coûteux, il faut trouver un moyen de mesurer les résultats relatifs au coût et au fardeau causés.

Vous qui êtes l'expert, comment peut-on évaluer la diminution des transferts de fonds internationaux de 10 000 à 1 000 \$? Comment peut-on mesurer si cela vaut la peine? Les réponses sont vagues. Y a-t-il des moyens internationaux? Si on compare avec les États-Unis, combien le Canada a-t-il récolté d'argent depuis cinq ans? Combien de personnes ont été emprisonnées par rapport à ce qui se passe aux États-Unis? Y a-t-il des comparaisons dont nous pouvons nous servir pour obtenir plus de renseignements?

M. Cossette : Le résultat d'une agence de renseignement est pratiquement impossible à comptabiliser à l'avance. Parce que le renseignement, c'est amorphe.

Le sénateur Massicotte : Reculez de cinq ans alors. Nous serons patients.

M. Cossette : Si on retourne cinq ans en arrière, la difficulté qu'on rencontre c'est de voir ce qui était exclusivement « blanchiment d'argent » et les autres accusations qui ont été portées contre les criminels pour lesquelles le ministère de la Justice a décidé de procéder. Est-ce qu'ils vont procéder, par exemple, sur une accusation de trafic de drogue au lieu de le faire sur le blanchiment d'argent?

Ce sont les avocats de la poursuite et la police qui vont décider sur quelles bases ils poursuivront. Il est extrêmement difficile de démontrer le blanchiment d'argent.

Comme je le disais plus tôt, au Canada, les trois éléments sont séparés alors que dans d'autres pays, peu importe la raison, que ce soit la drogue, la corruption ou quoi que ce soit, dans la mesure où l'action va mener à utiliser de l'argent sale, l'organisation peut fournir l'information.

Senator Massicotte: I realize that is not your role. But we still have to be accountable for results. We want to minimize money laundering. Yes, we want to measure FINTRAC's effort, but we are looking at the big picture and the results are not very convincing. You said there were no measures. You want taxpayers to spend hundreds of millions of dollars in the hope that it will make a difference. But it is hard to have trust in this environment.

Even though the U.S. is 10 times bigger than Canada, my understanding is that, last year, they collected \$2 billion in funds that they froze and took control of. In Canada, the figure is \$20 million. It is true that these are somewhat random facts whose effectiveness cannot be measured directly.

Given that the RCMP tells us between \$5 billion and \$15 billion is laundered every year, and here we are, collecting just \$20 million with 4 people convicted, you do not seem to be doing all that well. And yet you are asking Canadians to trust you. That is a hard case to make, Mr. Cossette.

Mr. Cossette: Once again, it is necessary to break down the process. FINTRAC cannot be held accountable for how the RCMP defines its evidence and how lawyers at the justice department use that evidence to win a case in court.

Senator Massicotte: You say it is not your responsibility and that you want to do your part. But you also say that the results are not acceptable and that someone else is to blame. If we look at the whole situation, are we to understand that you are working towards a shared outcome?

Mr. Cossette: Yes.

Senator Massicotte: And we get the sense that that shared outcome is not all that satisfactory. I appreciate your answer. You do not decide who goes to jail. I am simply telling you how the findings we have here look.

Mr. Cossette: Banks are always asking us the same question. Last year, 18,000 reports were made to FINTRAC. And then they say to us, "You made just 790 disclosures. How is that possible?"

What people may not necessarily realize is that a single disclosure can be related to hundreds of transactions. So it is not a one-to-one ratio. It will never be possible to translate the intelligence we receive into a measurable result.

That is true for all intelligence agencies. Take CSIS, for example. You will have a very tough time trying to put a number on how many crimes CSIS has prevented in Canada.

Senator Massicotte: I think this is becoming repetitive, Mr. Chair.

Le sénateur Massicotte : Je comprends que ce n'est pas votre rôle. Mais nous sommes quand même responsables des résultats. On veut minimiser le blanchiment d'argent. Oui, on essaie de mesurer l'effort du CANAFE, mais on regarde le grand portrait et il ne semble pas très convaincant. Vous nous dites qu'il n'y a pas de mesures. Vous espérez que les contribuables vont dépenser des centaines de millions de dollars en espérant que cela va faire une différence. Mais il est difficile de faire confiance à ces milieux.

Même si les États-Unis sont 10 fois plus gros que le Canada, je comprends que l'an dernier, ils ont récolté deux milliards de dollars de fonds qu'ils ont gelés et dont ils ont pris le contrôle. Au Canada, on parle de 20 millions. C'est vrai que ce sont des faits un peu arbitraires dont on ne peut pas mesurer directement l'efficacité.

Quand on sait que, d'après la GRC, il se fait de cinq à 15 milliards de dollars de blanchiment d'argent dans une année et qu'on ne récolte que 20 millions de dollars, qu'on inculpe quatre personnes, cela ne semble pas être très efficace. Mais on demande aux Canadiens de nous faire confiance. L'argument est difficile, monsieur Cossette.

M. Cossette : Encore une fois il faut scinder le processus. La façon dont la GRC définit sa preuve et la façon dont les juristes du ministère de la Justice utilisent cette preuve pour gagner en cour, cela n'appartient pas au CANAFE.

Le sénateur Massicotte : Vous dites ce n'est pas votre responsabilité et que vous voulez faire votre part. Vous dites aussi que les résultats ne sont pas acceptables et que c'est la faute de l'autre. Si on examine la situation dans son ensemble, on comprend que vous travaillez pour un résultat commun?

M. Cossette : Oui.

Le sénateur Massicotte : Et on a l'impression que le résultat commun n'est pas très satisfaisant. Je comprends votre réponse. Vous ne décidez pas qui vous mettez en prison. Je ne fais que vous donner le résultat des constatations qu'on reçoit ici.

M. Cossette : Les banques nous posent continuellement la question. L'année dernière on a transféré 18 000 rapports au CANAFE. On nous dit par la suite : « Vous avez émis seulement 790 communications. Comment cela se fait-il? »

Ce que les gens ne comprennent pas nécessairement, c'est qu'une communication peut être reliée à des centaines de transactions. Donc, ce n'est pas un pour un. On ne pourra jamais mesurer ce qu'on reçoit en termes de renseignements et ce que ça apporte comme résultat final.

C'est la même chose pour toutes les agences de renseignements. Si vous prenez CSISS ou le SCRS et que vous voulez savoir combien d'actes criminels le SCRS a empêchés au Canada, vous allez constater que c'est extrêmement difficile à mesurer.

Le sénateur Massicotte : Je crois qu'on se répète, monsieur le président.

[English]

Senator Stewart Olsen: Thank you for coming here today, Mr. Cossette. I hope that you understand that these questions to you are made with the premise that we are going to try to help here.

I see this situation as you having a dueling agency within your agency. On the one hand, you say you are not investigative; on the other hand, you say you are limited to the disclosure of money to the financial intelligence agencies information that pertains to money laundering and terrorists activities. You have to be investigative to sort out those things.

I wonder if you have the right mandate. I am trying to get around my head if you are hamstrung by your mandate. You have no methodology of follow-up, for instance. You really do not know how the information that you have collected has been used. You provide it, but you have no idea how it has been used — at least according to some of the testimony we received. How, then, do you decide if the intelligence you are gathering is the correct intelligence? Do you see what I mean? There is not communication among a lot of agencies, but, in the end, it kind of comes down to your own mandate and what you are doing with that.

Some of the people we spoke with said that we collect information and we give it out to those who ask. You are saying that. I see your new goals, your new focus, going further and probably to the way the modern-day FINTRAC should operate. How do you feel about your own mandate?

Mr. Cossette: When we are being asked about our results and when we are being asked to compare the results with the association in the U.S., the difference is that we disclose as we suspect money laundering and terrorist financing. If we were to disclose about tax evasions, drug dealings, and what have you, we would need to speculate as to whether this is drugs or whether it is something else. Police forces do not speculate; they backtrack and demonstrate beyond reasonable doubt what happened. Therefore, there is a charge and, potentially, a conviction.

We get the information at the outset of the process. We do not start like the police and backtrack. We get the information when we get it. It has no meaning in itself as we get it.

Senator Stewart Olsen: No; we understand that part. However, we wonder if the information that you get is appropriate to assist with the prosecutions as necessary. How would you know that if you do not know the results of any prosecutions? Do you see what I mean? There is no closing of the loop, which I think is crucial; that is, has that information you provided resulted in a conviction or a prosecution? Otherwise, you may be collecting thousands and

[Traduction]

Le sénateur Stewart Olsen : Merci de votre présence, monsieur Cossette. J'espère que vous comprenez que nos questions sont posées dans l'optique d'essayer d'apporter notre soutien.

J'ai l'impression qu'il y a une contradiction au sein de votre organisme. D'un côté, vous affirmez que vous n'êtes pas un organisme d'enquête; de l'autre, vous dites que vous êtes restreint à la communication de données aux organismes de renseignements financiers en ce qui a trait au blanchiment d'argent et aux activités terroristes. Il faut mener des enquêtes pour démêler ces éléments.

Je me demande si vous avez le bon mandat. J'essaie de voir si votre mandat entrave votre travail. Par exemple, vous n'avez aucune méthodologie de suivi. Vous ne savez vraiment pas comment les renseignements que vous recueillez sont utilisés. Vous les communiquez, mais vous ne savez aucunement comment les autres s'en servent, du moins selon certains témoignages que nous avons entendus. Donc, comment savez-vous si les renseignements que vous recueillez sont les bons? Comprenez-vous où je veux en venir? Il n'y a pas de communications entre bon nombre d'organismes, mais en fin de compte l'important est votre propre mandat et ce que vous en faites.

Certains des gens avec qui nous avons discuté ont dit que nous recueillons des renseignements et les communiquons à ceux qui en font la demande. C'est ce que vous dites. Je vois vos nouveaux objectifs, votre nouvelle orientation aller encore plus loin et définir la manière dont le CANAFE des temps modernes devrait fonctionner. Que pensez-vous de votre propre mandat?

M. Cossette : Lorsqu'on nous pose des questions sur nos résultats et qu'on nous demande de les comparer à ceux de l'organisme américain, la différence est que nous communiquons les renseignements si nous soupçonnons le blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Si nous devons communiquer des renseignements dans le cas, par exemple, d'évasion fiscale ou de trafic de stupéfiants, nous devrions avancer des hypothèses au sujet de l'origine de l'argent, à savoir s'il s'agit de narcodollars ou d'autre chose. Les forces de police ne le font pas; ils remontent à la source et prouvent hors de doute raisonnable ce qui s'est passé. Par conséquent, les autorités déposent des accusations qui mèneront peut-être à des condamnations.

Nous obtenons les renseignements au début du processus. Nous ne faisons pas comme les services de police en remontant à la source. Nous obtenons les renseignements lorsque nous les avons, mais ces données n'ont aucune signification proprement dite à cet instant précis.

Le sénateur Stewart Olsen : Non. Nous le comprenons. Cependant, nous nous demandons si les renseignements que vous obtenez sont utiles aux fins des poursuites judiciaires, le cas échéant. Comment pouvez-vous le savoir si vous ne connaissez pas les résultats des poursuites? Voyez-vous où je veux en venir? La boucle n'est pas bouclée, et je crois que c'est primordial. Les données que vous avez communiquées ont-elles mené à des

millions of documents that are of no use and will not be of any use. I think that is a concern that we have. Do you see where I am going?

Mr. Cossette: Unfortunately, that is the challenge with intelligence.

Senator Stewart Olsen: That is the challenge of your mandate, I would suggest.

Mr. Cossette: Potentially, but it is also the challenge of intelligence. I used to do intelligence, as well as foreign affairs. If you see something coming through the wire that says there may be an attack against a Canadian mission, for instance, but it does not tell you when, or by whom, or anything else, you start watching what may happen. However, if you see the same thing five times in two days and you can corroborate it with the Americans, and with others who received the same information, then you see a pattern.

Senator Stewart Olsen: You are saying that is investigative. At Foreign Affairs, I am pretty sure that, if you sorted that out and spoke with RCMP or CSIS, you would have found out that, yes, that resulted in a conviction.

Mr. Cossette: We do survey our partners. We do know from the RCMP if the information is useful. About 88 per cent of the time, yes, the information is timely. How they specifically use that information in terms of building their evidence and then for the prosecutor to take that evidence to court, I have no control. I am not saying that I am passing the buck to someone else. I am saying that I have no mandate, no legal authority, to go further than that.

Senator Stewart Olsen: No, and I am not saying that you should prosecute. I am saying that to collect a bunch of information and hand it out, how do you figure out if it is the right information you are collecting? Sorry, I know I am taking up more than my time.

Mr. Cossette: You do not know. You receive information from the reporting entities. Some of that information does not mean anything; you are absolutely right. Out of millions reports, which ones show you something and which do not? It is the aggregation that starts making sense. When the police forces come to us specifically and say, "With regard to investigation A, B and C, do you have something?" If we do have something that is related, we transfer the information and continue to monitor the information that is coming in and then transfer it to them. What we can do, which has no direct impact on the investigations themselves, is to bring the work of the police force sometimes beyond their investigation.

poursuites et à des condamnations? Si ce n'est pas le cas, vous recueillez peut-être des milliers ou des millions de documents inutiles. Selon moi, c'est un élément qui nous préoccupe. Voyez-vous où je veux en venir?

M. Cossette : Malheureusement, c'est le défi avec lequel il faut composer lorsqu'il est question de renseignement.

Le sénateur Stewart Olsen : Je vous répondrais que c'est le défi de votre mandat.

M. Cossette : C'est possible, mais c'est aussi le défi avec lequel il faut composer lorsqu'il est question de renseignement. J'ai déjà travaillé au sein d'un service de renseignement, ainsi qu'aux affaires étrangères. Si vous avez vent qu'il y aura peut-être une attaque contre une mission canadienne, par exemple, mais que vous ne savez pas quand elle aura lieu ou d'où proviendra la menace, vous restez aux aguets pour voir ce qui pourrait se passer. Par contre, si la même chose revient cinq fois en deux jours et que vous êtes en mesure de corroborer le tout avec les Américains et d'autres qui ont reçu les mêmes renseignements, il y a une tendance qui se dessine.

Le sénateur Stewart Olsen : Vous dites que vous menez des enquêtes. Au ministère des Affaires étrangères, je suis persuadée que si vous aviez démêlé le tout en parlant avec la GRC et le SCRS, vous auriez su que vos renseignements ont mené à des condamnations.

M. Cossette : Nous sondons nos partenaires. Nous savons si les renseignements ont été utiles à la GRC. Environ 88 p. 100 du temps, les données sont utiles. Par contre, je n'ai aucun contrôle sur la façon dont nos partenaires utilisent les renseignements pour constituer la preuve et la manière dont les procureurs présentent le tout devant la cour. Je ne suis pas en train de dire que je me lave les mains de toute responsabilité. Je dis que je n'ai pas le mandat ou l'autorité légale de pousser plus loin le dossier.

Le sénateur Stewart Olsen : Non. Je ne dis pas que vous devriez engager des poursuites. Je dis que vous recueillez des données et que vous les communiquez. Comment savez-vous si ce sont les bons renseignements que vous recueillez? Je m'excuse; je sais que mon temps est écoulé.

M. Cossette : On ne le sait pas. Nous recevons des renseignements des entités publiant les états financiers. Une partie de ces données n'ont aucune signification; vous avez tout à fait raison. Parmi les millions d'états financiers, comment départager ceux qui sont utiles de ceux qui ne le sont pas? C'est le cumul qui aide à rendre le tout intelligible. Lorsque les forces de police nous demandent précisément si nous avons des renseignements concernant les enquêtes A, B et C, nous leur communiquons ce que nous avons et continuons de surveiller les renseignements reçus en vue de leur communiquer les nouvelles données. Même si cela n'a aucun effet direct sur les enquêtes, nous pouvons parfois amener les forces de police à aller au-delà de leur enquête.

I do not know if FINTRAC ever came to show you what a disclosure looks like. This may be easier for people to understand. There is the financial side of it, but there is also the communication side of it in terms of them seeing a larger framework.

Senator Moore: Thank you, Mr. Cossette, for being here. I want to follow along a bit on this line of questioning. I might be able to help you a bit.

Talking about tangible results, we heard that there was only one conviction in the past number of years. Yet, when I look at page 7 of your report, you state that:

The RCMP receives the most significant number of FINTRAC's case disclosures of financial intelligence. A review of the RCMP's Integrated Proceeds of Crime major cases in the 2010 and 2011 calendar years showed that FINTRAC assisted investigations that resulted in 71 charges and 37 convictions. These results include 10 money laundering charges (4 convictions), 20 proceeds of crime charges (8 convictions), 9 organized crime charges and convictions . . .

Someone is keeping track somewhere. That is a lot more than the one conviction we heard about.

I do not know who is keeping score or how, but you are obviously communicating with the RCMP to see how you have been able to help them. Can you explain that to me? I do not understand. We heard before repeatedly that there was only one conviction and it was a small sum of money. There are no dollars attached to the convictions on page 7, but there are certainly more convictions.

Mr. Cossette: We have asked Statistics Canada to provide us with numbers, because they will need to look at the number of cases, the number of convictions and on what grounds people were convicted. The information we provide may help to identify or convict on money laundering, but it also helps to convict on drug dealing, corruption and on other things.

The charge that is being used may have been built on our financial evidence, even if money laundering is not the reason why the police are going after someone or the court will convict.

Senator Moore: You call upon Statistics Canada to give you that information. Someone has to be inputting that information into Statistics Canada so they can collate it and give it back to you. Who is giving them the information? The RCMP? What other agencies? I would have thought you would have been the source; I do not know, maybe I got that backwards. I find it

Je ne sais pas si des représentants du CANAFE sont déjà venus vous montrer un exemple de communication. Cela pourrait vous aider à comprendre. Il y a l'aspect financier, mais il y a aussi l'aspect communication qui nous permet d'avoir une vue d'ensemble.

Le sénateur Moore : Merci, monsieur Cossette, de votre présence. J'aimerais poursuivre dans la même veine. Je crois pouvoir vous aider un peu.

Au sujet des résultats concrets, nous avons entendu qu'il n'y avait eu qu'une seule condamnation au cours des dernières années. Or, à la page 7 de votre rapport, on peut lire ceci :

La GRC reçoit le plus grand nombre de communications de cas de renseignements financiers de CANAFE. Un examen des cas majeurs de l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité de la GRC survenus au cours des années civiles 2010 et 2011 démontre que CANAFE a aidé à des enquêtes qui ont donné lieu à 71 accusations et 37 condamnations. Ces résultats comprennent 10 accusations de blanchiment d'argent, dont 4 condamnations, 20 accusations de recyclage des produits de la criminalité, dont 8 condamnations, 9 accusations et condamnations de crime organisé...

Quelqu'un quelque part comptabilise les résultats. On est loin d'une seule condamnation, comme nous l'avions entendu.

Je ne sais pas qui s'en occupe ou comment c'est fait, mais vous communiquez évidemment avec la GRC en vue de savoir dans quelle mesure votre organisme a été utile. Pourriez-vous me l'expliquer? Je ne le comprends pas. Nous avons entendu à maintes reprises qu'il n'y avait eu qu'une seule condamnation et que cela concernait une petite somme d'argent. Aucun montant n'est mentionné en lien avec les condamnations à la page 7, mais il y en a certainement plus.

M. Cossette : Nous avons demandé à Statistique Canada de nous fournir ces données, parce qu'il faut examiner le nombre de cas, le nombre de condamnations et les motifs des condamnations. Les renseignements que nous avons communiqués peuvent aider à condamner des gens impliqués dans le blanchiment d'argent, mais ils peuvent aussi servir à condamner des gens impliqués dans le trafic de stupéfiants, la corruption ou d'autres crimes.

L'accusation déposée peut s'appuyer sur nos données financières, même si le blanchiment d'argent n'est pas ce que les services de police reprochent aux accusés ou ce dont les prévenus seront reconnus coupables par les tribunaux.

Le sénateur Moore : Vous avez demandé ces données à Statistique Canada. Il faut bien qu'une personne entre les renseignements dans les bases de données de Statistique Canada pour que l'organisme puisse les extraire et vous les transmettre. Qui transmet ces données à Statistique Canada? La GRC? Quels sont les autres organismes? Je croyais que c'était le CANAFE; je

interesting you would be asking someone else for results of your work.

I want to move to the section on “Working Relationships Internationally” on page 12. You say that overall progression increased in the number of inquiries from international agencies went up quite markedly, but the number of responses you issued has gone down. In 2008-09, you responded to 33 per cent of the inquiries, but this past year was 22 per cent. The number of inquiries has gone up substantially, but the responses have not. Is there a reason for that?

Mr. Cossette: It depends what is being asked by others and what we are asking. For instance, if we see things happening in Canada and we think there is an international connection, we may ask our equivalent in the U.S., Australia, Germany or wherever, to provide us with information on specific cases. When we enter into communications with international partners, it is not as if we are shooting in all directions to get information. We go after something specific. It changes from year to year, based on the informants.

Senator Moore: On page 17 there is a graph. The sentence before it states that this year, FINTRAC received 18 million financial transaction reports, and there is a graph for the past five years labelled Large Cash Transaction Reports. What is large? We assume that all transactions \$10,000 and more are being reported. What is large?

Mr. Cossette: That is what we call large. It may be \$10,000 and more.

Senator Moore: Yes, but this sentence says 18.5 million and the graph shows 8 million. I do not understand that.

Mr. Cossette: I do not have the page you have in front of you.

Senator Moore: Page 17, sir.

Mr. Cossette: The 18.5 million is divided into electronic fund transfer, large cash, suspicious transaction, casino disbursement and the number of requests we receive. The 18.5 is everything from a transactional standpoint that we have released, disclosed or received from banks.

Senator Moore: The decrease in the number of electronic fund transfer reports is interesting. Why is that? Do you have an answer? I know have you only been on the job for two months, but do you have any sense of why the reports have gone down? Is it fewer large transactions or fewer transactions in total? Are you getting onto the bad guys? It is a substantial decrease over the last two or three years.

ne sais pas. C'est possible que j'aie mal compris. Je trouve intéressant que vous ayez dû vous tourner vers un autre organisme pour connaître les résultats de votre travail.

J'aimerais passer à la partie sur les « Relations de travail à l'échelle internationale » à la page 12. Vous affirmez avoir enregistré une augmentation générale marquée du nombre de demandes de renseignements reçus de la part d'organismes internationaux, mais le nombre de réponses envoyées a diminué. En 2008-2009, vous avez répondu à 33 p. 100 des demandes, alors que le pourcentage a chuté à 22 p. 100 l'an dernier. Le nombre de demandes reçues a augmenté considérablement, mais le nombre de réponses n'a pas suivi cette tendance. Y a-t-il une raison?

M. Cossette : Cela dépend de ce qui est demandé et de ce que nous demandons. Par exemple, si nous constatons une situation au Canada et que nous pensons qu'il y a des ramifications sur la scène internationale, nous pouvons demander à nos homologues américains, australiens ou allemands de nous communiquer des renseignements sur des dossiers précis. Lorsque nous échangeons ainsi avec des partenaires internationaux, nous n'y allons pas au hasard; nous allons chercher des données précises. Cela évolue d'une année à l'autre en fonction des informateurs.

Le sénateur Moore : À la page 17, il y a un tableau. La phrase qui précède avance que cette année, le CANAFE a reçu 18 millions de déclarations d'opérations financières. Il y a un tableau concernant les cinq dernières années dont le titre est « Déclarations d'opérations importantes en espèces ». Qu'entendez-vous par « importantes »? Nous présumons que les opérations de 10 000 \$ et plus font l'objet d'une déclaration. Qu'entendez-vous par « importantes »?

M. Cossette : C'est ce que nous appelons des opérations importantes. Il peut s'agir de transactions de l'ordre de 10 000 \$ et plus.

Le sénateur Moore : Oui; par contre, la phrase mentionne qu'il y en a eu 18,5 millions, alors que c'est écrit 8 millions dans le tableau. Je ne comprends pas.

M. Cossette : Je n'ai pas la page que vous avez sous les yeux.

Le sénateur Moore : C'est la page 17, monsieur.

M. Cossette : Les 18,5 millions comprennent les transferts électroniques de fonds, les importantes quantités d'espèces, les opérations douteuses, les déboursements de casinos et le nombre de demandes reçues. Ce nombre inclut tout ce que nous avons publié, communiqué ou reçu des banques en ce qui a trait aux opérations.

Le sénateur Moore : La diminution du nombre de déclarations de téléversements est intéressante. Qu'est-ce qui l'explique? Le savez-vous? Je sais que vous n'êtes en poste que depuis deux mois. Néanmoins, savez-vous pourquoi les déclarations ont diminué? Est-ce parce qu'il y a moins d'opérations importantes ou moins d'opérations dans l'ensemble? Est-ce que vous avez découragé les bandits? Il y a eu une diminution considérable au cours des deux ou trois dernières années.

Mr. Cossette: I do not have an explanation for you today.

[Translation]

Senator Maltais: Thank you, Mr. Chair. Mr. Cossette, congratulations on your appointment. It is a position that comes with tremendous responsibility.

I do not want to go backwards since we spent 10 months hearing from just about every financial stakeholder out there. No one engages in money laundering, as you would expect; no problem. That is fine.

And yet, you are the first person to appear before us with an action plan for the years ahead. I like that. No one told us what they were going to do. At least you are saying to us, here is what I am going to do.

You said that, using your analysis of the information at your disposal, you needed to better define the risk factors that you should monitor more closely. How are you going to do that?

Mr. Cossette: The current legislation imposes a certain number of obligations on financial institutions. They report different things, names, addresses, what have you. We are provided with a profile of the client or the client and the transactions.

I think the time has come to look at all the information we have collected for the past 12 years. We need to figure out whether certain items more directly lead to a finding of money laundering or terrorist financing.

For instance, do our disclosures contain certain pieces of information that appear to be more useful to law enforcement than others? And if so, why ask for all kinds of information, when say — I do not know — of 80 pieces of information, 40 items appear to be more effective?

What I would like to do is to avoid taking a shotgun approach as much as possible. I would like to have a risk profile that tells us a certain type of information appears to be a lot more indicative of money laundering, for instance. It is possible to look at cases where the police have been able to lay charges and to establish a more direct correlation between the analysis factors and the outcomes.

Senator Maltais: At the beginning of your brief — You received 18 million reports.

Mr. Cossette: It was 18.5 million.

Senator Maltais: That is quite a bit. What do you do with all those reports once you determine that they are not useful? Do you destroy them?

Mr. Cossette: We keep the information we receive for a minimum of 10 years, and we have to destroy it after 15, if the information was not shared with police. The profile of a criminal

M. Cossette : Je n'ai pas d'explication à vous donner aujourd'hui.

[Français]

Le sénateur Maltais : Merci, monsieur le président. Monsieur Cossette, mes félicitations pour votre nomination. C'est un poste qui comporte d'énormes responsabilités.

Je ne pense pas que je veux retourner en arrière parce que pendant 10 mois, on a reçu presque tout le monde qui touche au domaine financier. Personne ne fait de blanchiment d'argent, comme de raison, il n'y a pas de problème. Tout va bien.

Pourtant, vous êtes quand même le premier à nous arriver avec un plan d'action pour les années à venir. Cela me va. Parce que personne ne nous a dit ce qu'ils allaient faire. Au moins, vous nous dites voici ce que nous allons faire.

Vous nous dites que selon l'analyse de l'information dont nous disposons, nous devrions mieux définir les facteurs de risque que nous devons surveiller plus étroitement. Vous allez vous y prendre comment?

M. Cossette : À l'heure actuelle, la législation impose un certain nombre d'obligations aux institutions financières. Elles rapportent différentes choses, le nom, l'adresse, peu importe. On nous fournit un profil du client ou de leur client et des transactions.

De toute cette information qu'on a accumulée depuis 12 ans, je pense que le temps est venu de la regarder et de voir, de toutes informations, est-ce que certains morceaux nous fournissent de l'information qui mènent, en fait, à une conclusion de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme de façon plus directe?

Par exemple, en regardant les communications, est-ce qu'il y a de l'information dans ces communications que les forces policières semblent utiliser plus que d'autres? Et si c'est le cas, pourquoi exiger toutes sortes d'informations alors que, je ne sais pas, sur 80 morceaux d'informations, 40 semblent être plus efficaces?

Ce que j'aimerais, c'est d'être capable d'éviter le plus possible de tirer dans toutes les directions, d'avoir un profil de risque qui dit : Ce genre de truc, lorsqu'on le voit, cela ressemble beaucoup plus à du blanchiment d'argent parce qu'en fait, où les forces policières ont réussi à accuser, on peut avoir une relation plus directe entre les facteurs d'analyse et les résultats.

Le sénateur Maltais : Lorsqu'au début de votre mémoire vous avez reçu 18 millions de déclarations.

M. Cossette : 18,5.

Le sénateur Maltais : C'est quand même beaucoup. Que faites-vous avec les déclarations quand vous en arrivez à la conclusion qu'elles ne servent à rien? Est-ce que vous les détruisez?

M. Cossette : Le matériel que l'on reçoit, on le garde pour 10 ans minimum et on doit le détruire après 15 ans, si l'information n'a pas été communiquée aux forces policières,

operation often takes a few years to become clear. So it is important that we hold on to that information. Most criminal trials last years, as you know. And if we were to get rid of information we did not consider very important initially, we might not be fulfilling our obligations.

Senator Maltais: According to your fifth recommendation, which I think is a good one, the training provided to FINTRAC employees should respond to the new reality of your changing work environment.

Have you thought about sending someone to the Charbonneau commission?

Mr. Cossette: We have a team who is keeping track of the commission's investigation.

Senator Maltais: That is the place to learn how to launder money. It is like taking Money Laundering 101. That is fantastic, good for you, if you have people on that. The commission has done a good job of explaining how it all works.

Senator Ringuette: Speaking of the Charbonneau commission, how much financial information has FINTRAC shared over the years to expose the money laundering that goes on in the construction industry? Does your information pertain solely to Quebec or do similar activities go on in Canada? Is that the type of intelligence you would disclose to police?

Mr. Cossette: That is the type of strategic analysis we share, yes. For example, you might be looking at a group that likely operates in Quebec, and our incoming transaction reports may show that all the transactions are done in Ontario or appear to go through Ontario's banking system. And the police will decide whether the group's operations appear to have moved from one particular region to another.

Those are things we work on with them. I could not give you a number, though. I could not say whether we transferred 33 or 53 reports on this person or that person to the Sûreté du Québec. That is confidential information. Nevertheless, clearly, we do pay attention to media reports, whether Canadian or international, on the big names under scrutiny, and we do check whether we have anything on them.

Senator Ringuette: Forgive me, but that is being reactive, and your mandate is to be proactive.

[English]

Senator Tkachuk: Welcome, Mr. Cossette. I was intrigued by your statement that the actual information that you garner is considered intelligence and not evidence. Is not the very act of money laundering a crime in itself?

Mr. Cossette: Yes.

parce que l'image souvent d'une opération criminelle apparaît après un certain nombre d'années. Par conséquent, il est important pour nous de garder cette information. La plupart des procès d'opérations criminelles, comme vous le savez, durent des années. Par conséquent, si on éliminait l'information que l'on considère peu importante au départ, on manquerait peut-être à nos obligations.

Le sénateur Maltais : À votre recommandation 5, que je trouve très bonne, la formation qu'offre le CANAFE à ses employés devrait tenir compte de la nouvelle réalité et de notre environnement de travail en évolution.

Avez-vous pensé envoyer quelqu'un à la Commission Charbonneau?

M. Cossette : On a une équipe qui suit cette commission.

Le sénateur Maltais : C'est là qu'on apprend comment blanchir de l'argent. On suit un cours de blanchiment d'argent 101. C'est formidable, bravo, si vous envoyez du monde là. Ils nous ont bien expliqué comment cela fonctionne.

Le sénateur Ringuette : Concernant la Commission Charbonneau, combien d'information financière le CANAFE a-t-elle remise pour dénoncer depuis de nombreuses années ce qui se passe dans le blanchiment d'argent dans le domaine de la construction? Est-ce que l'information financière que vous avez concerne uniquement le Québec ou y a-t-il des choses similaires au Canada? Est-ce le genre d'intelligence que vous allez remettre aux corps policiers?

M. Cossette : C'est le genre d'analyse stratégique que l'on remet effectivement. Par exemple, si vous regardez un groupe X qui pourrait opérer au Québec, si d'après les rapports de transactions que l'on reçoit, se sont toutes des transactions qui se passent en Ontario ou qui semblent se faire par l'entremise du système bancaire ontarien, les forces policières vont décider si elles ont l'impression que les opérations ont bougé d'une région précise à une autre.

Ce sont des choses que nous faisons avec eux. Je ne peux pas vous donner un chiffre, par exemple, à savoir si on a transféré 33 ou 53 rapports et à propos de qui à la Sûreté du Québec. Il s'agit d'information privée. Toutefois, il est évident que l'on suit, dans les médias, que ce soit les médias canadiens ou internationaux, quels sont les grands noms sur la sellette et si on a quelque chose sur ces gens.

Le sénateur Ringuette : Excusez-moi, il s'agit d'un rôle réactif alors que votre mission est d'avoir un rôle actif.

[Traduction]

Le sénateur Tkachuk : Bienvenue, monsieur Cossette. Vous avez piqué ma curiosité lorsque vous avez dit que les données que vous recueillez sont considérées comme des renseignements et non comme des preuves. Le blanchiment d'argent n'est-il pas un crime en soi?

M. Cossette : Oui.

Senator Tkachuk: The criminals are transacting cash by one means or another, and you are receiving reports. Is that not evidence?

Mr. Cossette: Not necessarily. A large cash transaction may be a legal one. It does not mean that it is an illegal one.

Senator Tkachuk: I understand that. I might have gotten this wrong. You said that the information that you gather is intelligence, not evidence, but surely sometimes it has to be evidence because you prove that the actual person in court is laundering money through the fact that you have pieces of paper that say that he moved money from one place to the other. Would that not be evidence?

Mr. Cossette: It could be evidence.

Senator Tkachuk: That is very important.

Mr. Cossette: However, the police forces will decide how they build their own evidence. They have to build a case. It may be a piece of evidence.

Senator Tkachuk: I understand that.

Mr. Cossette, you have only been on the job two months. I am trying very hard, but, if you do not have the information, you can forward it to us. How many times has the information you gathered been used as evidence?

Mr. Cossette: I do not have that information with me.

Senator Tkachuk: Somehow I think that that would be important to us, if you could ask the people who have been there before, because that is the crux of it all. I understand the intelligence part. I do not get the evidence part, because I think that, in the end, that is why you are doing all of this.

The Chair: Is that something that could be provided to the committee?

Mr. Cossette: We will look at the numbers, Mr. Chair, but it has been very, very difficult to ascertain these numbers so far.

Senator Tkachuk: It would be important that he would know. Maybe that is something that he could undertake to do.

The Chair: If you could forward that to the clerk, we would appreciate it.

Senator Tkachuk: The other item is the question of \$1,000, which is just, to me, way more information to be provided. As far as I can tell, we are not getting bang for the buck. That is my opinion. I am not sure that having more pieces of information being transmitted would be helpful, because I think it would take away time from the serious amount of money being transmitted. You did mention that something like \$1,000 or \$2,000 would be helpful in the case of terrorists. I really do not see it, but perhaps

Le sénateur Tkachuk : Les criminels font des opérations en espèces d'une manière ou d'une autre, et vous recevez des rapports. N'est-ce pas des preuves?

M. Cossette : Pas nécessairement. Une opération importante en espèces peut être légale. Cela ne veut pas dire que c'est une transaction illégale.

Le sénateur Tkachuk : Je le comprends. Je me suis peut-être mal exprimé. Vous avez dit que les données que vous recueillez sont considérées comme des renseignements et non comme des preuves. Par contre, c'est certain qu'il arrive qu'il s'agisse de preuves, parce que vous êtes en mesure de prouver que l'accusé blanchit de l'argent grâce aux documents qui indiquent qu'il a effectué un transfert d'un endroit à un autre. Ne serait-ce pas là une preuve?

M. Cossette : Cela pourrait servir de preuve.

Le sénateur Tkachuk : C'est très important.

M. Cossette : Cependant, les forces de police décideront de la façon de constituer leurs preuves. Elles doivent préparer un dossier. Les données peuvent servir de preuve.

Le sénateur Tkachuk : Je le comprends.

Monsieur Cossette, vous n'êtes en poste que depuis deux mois. Je fais de gros efforts, mais si vous n'avez pas les renseignements, vous pouvez nous les transmettre. Combien de fois vos données ont-elles été utilisées comme preuve?

M. Cossette : Je n'ai pas ce renseignement en main.

Le sénateur Tkachuk : Je crois que ce serait important que nous le sachions. Pourriez-vous le demander aux gens qui vous ont précédé, parce que c'est essentiel? Je comprends la notion sur les renseignements, mais je ne comprends pas la partie sur les preuves, parce que je crois qu'en fin de compte c'est la raison d'être de votre travail.

Le président : Serait-ce possible de nous transmettre les renseignements à cet égard?

M. Cossette : Nous allons examiner nos données, monsieur le président, mais jusqu'à présent nous avons eu beaucoup de difficulté à en établir le nombre.

Le sénateur Tkachuk : Ce serait important que nous le sachions. Il pourrait s'y engager.

Le président : Si vous pouviez transmettre les renseignements à notre greffière, nous vous en serions reconnaissants.

Le sénateur Tkachuk : L'autre point concerne les opérations de 1 000 \$; selon moi, cela représente beaucoup plus de données à communiquer. Selon ce que j'en sais, nous n'en avons pas pour notre argent. C'est mon opinion. Je ne suis pas certain que l'ajout de documents à communiquer sera utile, parce que je crois que cela viendra empiéter sur le temps qui pourrait être consacré à l'examen des opérations importantes. Vous avez dit que l'examen des opérations de 1 000 ou de 2 000 \$ serait utile dans le cas des

you could explain to me why the \$1,000 level would be helpful to FINTRAC.

Mr. Cossette: What the evidence seems to suggest is that terrorists do not transfer money or launder money at the same kind of level as organized crime. People might raise money in Canada and transfer it to wherever in the world in much smaller amounts. You would not see, for instance, group X take \$100,000 and transfer it. You would see that, but you also see a lot of small amounts of money on an ongoing basis.

These small amounts of money we do not pick up. We do not have an idea when they are occurring or between which parties. Does it go through smaller money services businesses? The banks already register everything, so, from their standpoint, it is not a big issue or a big burden.

We would need to reorganize our systems, but it would provide us with a different picture. If you are asking me, in advance, whether we will find something out of that picture, I cannot give you a satisfactory answer. I cannot tell you, "Yes, I will find group X," because we do not know until we see it.

Senator Tkachuk: Okay. I have no more questions.

Senator Greene: I am intrigued by your answer to Senator Moore's question about the number of prosecutions, et cetera, and the fact that you said that the information came from Statistics Canada. I am surprised that they collect and keep that kind of information, so I would like you to comment on that. If they do, why has it taken so long for that information to reach this committee? We were told earlier that there was just one. We have been at this now for eight or nine months, so I am puzzled by this.

Mr. Cossette: Unfortunately, I do not have a good answer for you. We have asked our partners for that information: the RCMP.

Senator Greene: If Statistics Canada keeps the information, it should be there.

Mr. Cossette: What I do not know is how they will come up with that information. I have no idea, to be frank, the kind of methodology they will come up with in terms of providing the numbers we are asking them to provide. We will see what numbers they provide first and whether it makes sense, but Statistics Canada has a capacity to look at all kinds of things. They record all kinds of statistics. Will they come up with a product that will be acceptable? That is another issue, and I have no answer for you today.

The Chair: That concludes round one. We will move to round two of questions for you now.

I would like to start by referring to page 4 of your opening remarks, paragraph 6, in which you stated:

activités terroristes. Je ne vois vraiment pas pourquoi, mais vous pourriez m'expliquer en quoi un tel examen serait utile au CANAFE.

M. Cossette : Nos renseignements semblent indiquer que les terroristes ne transfèrent pas d'argent ou ne blanchissent pas d'argent à la hauteur du crime organisé. Des gens recueillent peut-être de l'argent au Canada et transfèrent le tout à l'étranger, mais il s'agit de petites sommes. Par exemple, on ne verrait pas le groupe X transférer 100 000 \$. C'est possible, mais on remarquera également le transfert fréquent et régulier de petits montants.

Nous ne repérons pas ces petites transactions. Nous n'avons aucune idée du moment où elles ont lieu ni des parties impliquées. Cela passe-t-il par les petites entreprises de services monétaires? Comme les banques enregistrent déjà tout, de leur point de vue, il ne s'agit pas d'un problème d'envergure ni d'un lourd fardeau.

Il nous faudrait réorganiser nos systèmes, mais cela nous donnerait un tableau différent. Si vous me demandez à l'avance si nous en retirerons quelque chose, je ne peux vous fournir de réponse satisfaisante. Je ne peux pas vous dire : « Oui, je vais trouver tel groupe », car nous ne le savons pas avant de le voir.

Le sénateur Tkachuk : Très bien. Je n'ai plus de questions.

Le sénateur Greene : Je suis intrigué par votre réponse à la question du sénateur Moore au sujet du nombre de poursuites, entre autres, et par le fait que vous avez dit que l'information provenait de Statistique Canada. Je suis surpris qu'on y recueille et conserve des renseignements de ce genre; j'aimerais que vous nous en parliez. Si on le fait, pourquoi a-t-il fallu autant de temps pour que le comité obtienne cette information? On nous a dit plus tôt qu'il n'y en avait eu qu'une. Nous travaillons là-dessus depuis maintenant huit ou neuf mois, alors je ne comprends pas.

M. Cossette : Malheureusement, je n'ai pas de réponse satisfaisante à vous donner. Nous avons demandé cette information à nos partenaires; la GRC.

Le sénateur Greene : Si les gens de Statistique Canada conservent l'information, elle devrait être là.

M. Cossette : J'ignore comment ils obtiennent cette information. Je n'ai aucune idée, pour tout dire, de la méthode qu'ils utilisent pour nous fournir les chiffres que nous leur demandons. Nous verrons d'abord quels chiffres ils fournissent et si cela semble logique, mais les gens de Statistique Canada sont en mesure de vérifier toutes sortes de choses. Ils conservent toutes sortes de statistiques. En arriveront-ils à un produit acceptable? C'est une autre question, et je n'ai pas de réponse pour vous aujourd'hui.

Le président : Voilà qui conclut le premier tour. Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions.

J'aimerais d'abord que nous nous reportions à la page 4 de votre mémoire; au paragraphe 8, vous indiquez :

The Centre builds its intelligence from the financial transaction reports provided by reporting entities when and how they communicate them.

My question, Mr. Cossette, is: Do you have concerns regarding when and how they communicate?

Mr. Cossette: They have an obligation, when they see, for instance, a suspicious transaction, to communicate it within a certain time frame. I do not want to mislead you with regard to the time frame, since I am still trying to figure out how these mechanisms function, but they have an obligation to report within a specific time frame.

The Chair: So there is a formal specific time?

Mr. Cossette: Yes, they have an obligation under the regulations and the legislation. Part of our job is to ensure the compliance of the reporting entities with their obligations, so we do audit them and check if they have done what they are supposed to do.

We have conducted a series of audits, but that is the issue. When we do conduct a compliance audit, we are in a position to have a conversation with the entity and say, "Listen, how is it that this transaction was not reported? Why is it that it took so long? This would have been helpful to us. Why did it not happen?"

From our standpoint, there is a job of compliance to be done, but not compliance for the sake of compliance; compliance because the better the information is, the more useful it is for everyone. However, there is a timeline within which we are supposed to operate.

The Chair: And you are satisfied with what they are currently, to the best of your knowledge?

Mr. Cossette: Yes, the timelines are fine, as long as they work within the timelines. If they work outside the timelines, we have an issue.

The Chair: But that is a compliance issue?

Mr. Cossette: Yes.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I want to turn to page 28 of FINTRAC's annual report.

I see that in 2011-12, you had a salaries budget of \$36 million, and in 2012-13, you lost \$4.3 million.

Under the last budget, did you have to cut that \$32 million even further? Were you asked to make more staffing cuts?

Le centre accumule ses renseignements à partir des déclarations d'opérations financières transmises par les entités déclarantes, au moment où elles sont reçues et contenant l'information que l'entité juge pertinente.

Ma question, monsieur Cossette, est la suivante : Avez-vous des inquiétudes en ce qui a trait au moment où elles sont reçues et à l'information que l'entité juge pertinente?

M. Cossette : Elles ont l'obligation, lorsqu'elles voient une transaction douteuse, par exemple, de transmettre l'information dans un certain délai. Je ne voudrais pas vous induire en erreur au sujet de ce délai, étant donné que je tente encore de comprendre comment fonctionnent ces mécanismes, mais elles ont l'obligation de le signaler dans un délai précis.

Le président : Il y a donc une disposition formelle en ce qui concerne le délai?

M. Cossette : Oui, elles ont une obligation en vertu du règlement et de la loi. Une partie de notre travail consiste à nous assurer que les entités déclarantes se conforment à leurs obligations; nous vérifions donc si elles font ce qu'elles sont censées faire.

Nous avons fait une série de vérifications, mais là est la question. Quand nous effectuons une vérification de la conformité, nous pouvons discuter avec l'entité et lui demander pourquoi telle transaction n'a pas été signalée, pourquoi il a fallu tant de temps pour qu'elle nous transmette cette information utile et pourquoi elle ne l'a pas fait.

De notre point de vue, il faut travailler à la conformité, mais pas simplement pour le plaisir de le faire; il faut travailler à la conformité parce que meilleure est l'information, plus elle sera utile pour tous. Quoi qu'il en soit, il y a un délai à l'intérieur duquel nous sommes censés agir.

Le président : Et êtes-vous satisfait des délais actuels, au meilleur de vos connaissances?

M. Cossette : Oui, ça va, pourvu qu'ils soient respectés. Sinon, cela pose problème.

Le président : Mais c'est une question de conformité?

M. Cossette : Oui.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : On va aller à la page 28 du rapport annuel du CANAFE.

Je vois qu'en 2011-12, le budget des salaires était de 36 millions; 2012-2013, vous avez perdu 4,3 millions.

Est-ce que, dans le dernier budget, vous avez dû réduire cette somme de 32 millions à une somme encore moindre? Est-ce qu'on vous a demandé de couper encore dans les effectifs?

Mr. Cossette: No. If memory serves, the reduction in the last budget was \$1.3 million. It is a program that is not being renewed, and only a few positions will be cut. That is all.

Senator Hervieux-Payette: Do you have enough money as far as employee training goes? Do your experts have the opportunity to better understand the international context, to learn more about how certain industries work, to stay on top of the latest computer updates — how to use the equipment and so forth?

Mr. Cossette: We have a highly developed training program, given that we are a relatively young organization that is being asked to do a number of things that have never been done. In response to that, we have an internal training system for the different sectors, be it compliance or disclosures regarding entities. Staff are trained to understand their job, to use computer systems and to partner with the other entities. I think our people are well-trained.

We have various experts. For example, we have someone with expertise in Italian organized crime who recently went to Rome to upgrade his skills. What is more, our organization recruits heavily from the private sector, meaning that many of our staff have experience working in banks or other parts of the financial system. Some of our employees come to us from Canadian border services and others from the Canada Revenue Agency. Our hiring structure, then, ensures we have a blend of skills.

As we look at upgrading our computer systems, for example, and as new technologies emerge, we do indeed have to stay on top of those developments. So instead of waiting to buy systems and train people, we try to ensure everyone is up to speed when the training is done.

Senator Massicotte: In your opening remarks, you stressed the importance of training and technology. Is your budget for 2012-13 sufficient; does it meet your requirements as far as information technology is concerned? Does the budget allow for that?

Mr. Cossette: It is sufficient for the time being. But what we are wondering about is how the parliamentary review findings and any changes the government introduces will affect us. We are in the midst of looking at the technological impact those changes, if approved, could have on us. For the time being, however, the budget is sufficient.

Senator Hervieux-Payette: A moment ago, you said that your staff has come to you from various sectors. Do you have people from specific sectors where manipulation is more likely to occur? My colleague mentioned the Charbonneau commission. The

M. Cossette : Non, dans le dernier budget, la réduction, si ma mémoire est bonne, est de 1,3 million de dollars. C'est un programme qu'on ne renouvellera pas et on va couper seulement quelques postes, c'est tout.

Le sénateur Hervieux-Payette : Pour la formation du personnel, est-ce que vous avez des sommes suffisantes pour permettre à vos experts de mieux connaître le contexte international, de mieux connaître les façons dont certaines industries fonctionnent, de mieux connaître les derniers raffinements en informatique à savoir l'utilisation des équipements, tout cela?

M. Cossette : Le programme de formation est très développé chez nous, dans la mesure où l'organisation est relativement jeune et plusieurs des choses qu'on nous demande de faire n'avaient pas été faites auparavant. Par conséquent, on a un système de formation à l'interne pour les différents secteurs, que ce soit pour le secteur de la conformité ou pour les communications avec les entités. Les gens sont formés pour comprendre leur travail, utiliser les systèmes informatiques, toute la question du partenariat avec les autres entités. Je pense que les gens sont bien formés.

On a certains experts, par exemple, on a une experte sur le crime organisé italien par exemple qui est allé à Rome récemment pour développer ses capacités. C'est une organisation aussi qui recrute énormément dans le secteur privé, ce qui fait que plusieurs de nos employés sont des anciens employés de banque ou d'autres secteurs financiers. Certains employés viennent de l'Agence des douanes du Canada, d'autres de l'Agence du revenu. Par conséquent, la structure d'embauche du centre permet d'avoir un mélange de compétences.

Dans la mesure où on regarde la modernisation, entre autres, de nos systèmes informatiques et dans la mesure où de nouvelles technologies sont développées, il faudra effectivement se mettre au parfum de ces nouvelles technologies. Ce qui fait qu'au lieu d'attendre d'acheter des systèmes et de former notre monde, on va essayer que tout le monde soit fonctionnel lorsque la formation sera complétée.

Le sénateur Massicotte : Dans votre présentation du départ, vous avez souligné l'importance de la formation et de la technologie. Lorsqu'on regarde votre budget de 2012-2013, est-il adéquat et satisfait-il vos exigences dans le sens de la capacité technologique et information? C'est compris dans cela?

M. Cossette : Pour l'instant, c'est suffisant. La question que l'on se pose, c'est dépendamment du résultat de la revue parlementaire et des changements qui seront présentés par le gouvernement et si ces changements sont acceptés, on est en train de regarder quelles seraient les implications au plan technologique de ces changements. Mais pour l'instant, le budget est suffisant.

Le sénateur Hervieux-Payette : Plus tôt, on a parlé des différents secteurs d'où venait votre personnel. Avez-vous des gens qui viennent des secteurs spécifiques où il peut y avoir plus de manipulations? Ma collègue a parlé plus tôt de la Commission

construction industry seems to be quite adept at using money laundering. Not as many contractors seem to be arrested as others who are involved in similar activities.

You have teams of experts, and you have support teams, secretaries and accounting staff. What is the ratio of employees who conduct inquiries before disclosing information to the RCMP or other partners, as compared with support staff? Do you have a sizeable team?

Mr. Cossette: I would say our team of support staff is fairly small in relation to the size of the organization.

Our staff is active in two areas. The first is compliance, those who liaise with the financial institutions and other organizations, and we have offices in Montreal, Toronto and Vancouver. The other area we have people working in is disclosures. Those are our two biggest teams. Our human resources and financial management teams are small. Our tech team is fairly robust, given that we use a lot of technology.

Senator Hervieux-Payette: What do you mean when you say “communications” in French?

Mr. Cossette: Disclosures, the reports we share with law enforcement agencies.

Senator Hervieux-Payette: So it has nothing to do with media communications?

Mr. Cossette: No.

[English]

Senator L. Smith: I have two specific questions. First, what is your number one priority in your job? Second, if there is one major improvement you would like to make to FINTRAC, what is it?

The Chair: That sets the ground for quick, snappy answers.

Mr. Cossette: My first priority is to understand my business. I think I cannot be a good CEO if I do not understand in detail what FINTRAC is all about. I am currently sitting with analysts doing compliance audits so that I will know exactly how they are done and doing disclosures to understand exactly how they are done.

With regard to an improvement, we have legislation, tools, practices and technology, but they are not as well aligned as I would like them to be. The conversation we are having with all our staff right now is, if you start at the end, what is a successful disclosure; what is the top information we could provide to the enforcement agencies? Start there and backtrack, then eliminate everything that is not necessary and increase everything that would make a difference.

Charbonneau. Le secteur de l'industrie de la construction semble être un secteur qui utilise assez habilement le blanchiment d'argent. On ne semble pas arrêter autant d'entrepreneurs que de gens qui sont reliés à cela.

Parmi vos équipes d'experts, par rapport à vos équipes de soutien, les secrétaires, les gens qui font de la comptabilité, quel est le ratio, ceux qui doivent chercher avant d'envoyer l'information à la GRC ou à d'autres, versus le personnel de soutien? Avez-vous une équipe substantielle?

M. Cossette : Je dirais que le personnel de soutien est relativement petit chez nous par rapport à la grosseur de l'organisation.

Les secteurs d'intervention sont le secteur de la conformité, ceux qui font l'interface avec les organisations financières puis les autres institutions et on en a à Montréal, Toronto et Vancouver, et de l'autre côté, on a les gens qui font les communications. Ce sont les deux plus grosses équipes. Pour ce qui est des ressources humaines, la gestion financière ce sont des petites équipes. L'équipe de la technologie est relativement robuste compte tenu du fait qu'on utilise beaucoup de technologie.

Le sénateur Hervieux-Payette : Quelle est votre définition de « communication »?

M. Cossette : « Disclosure ». Parce qu'en français, c'est le rapport qu'on donne aux forces de l'ordre.

Le sénateur Hervieux-Payette : Cela n'a rien à voir avec les communications avec les médias?

M. Cossette : Non.

[Traduction]

Le sénateur L. Smith : J'ai deux questions à vous poser. Premièrement, quelle est votre grande priorité dans votre travail? Deuxièmement, quelle serait la principale amélioration que vous aimeriez apporter au CANAFE?

Le président : Cela va nous donner des réponses brèves et concises.

M. Cossette : Ma grande priorité est de comprendre mes activités. Je ne crois pas pouvoir être un bon directeur si je ne comprends pas bien en quoi consiste le CANAFE. Je discute actuellement avec des analystes qui effectuent des vérifications de conformité et des communications, car je veux savoir précisément comment elles sont effectuées.

Pour ce qui est de l'amélioration, nous avons des lois, des outils, des pratiques et la technologie, mais tout cela n'est pas aussi bien harmonisé que je le voudrais. Nous disons actuellement à tous nos employés : si vous commencez par la fin, qu'est-ce qu'une communication réussie? Quelle est la meilleure information que nous pourrions fournir aux organismes d'application de la loi? Commencez là et faites marche arrière, puis éliminez tout ce qui n'est pas nécessaire et accentuez tout ce qui pourrait améliorer les choses.

Senator L. Smith: From your preliminary evaluation, are you seeing something that you can make better?

Mr. Cossette: Yes, we need to be more specific about what we are asking for. We are asking for lots of things and, at least at this stage, I am not convinced that all this information is as important or relevant as we think it is. As I said before, if we could be more focused we would, first, reduce the burden on reporting entities and, second, the information could be manipulated much more easily and provided to enforcement agencies much more quickly.

However, before you change your electronic overlay, you need to know what you are looking at, why it makes a difference and how you want the continuum to unfold. Then you need to put in place the technology that allows you to do that. Unfortunately, too often we buy the technology and then try to fit the rest of the organization into a technological pattern. I want to see the end result and then backtrack from there. Everything should be about the best disclosure possible.

Senator L. Smith: I think there are two issues. There is technology and there are people and knowledge, which goes back to Senator Hervieux-Payette's question. Do you have a comment on the people perspective?

Mr. Cossette: We have an extremely strong team and a good mix of people at FINTRAC.

Senator L. Smith: With knowledge of crime and money laundering?

Mr. Cossette: Yes. The senator talked about construction. We need to look at new fields where it may happen in the future. We need to become more strategic in determining where it is happening and, if we do not have the capacity and the knowledge to do that, we need to build that capacity and knowledge.

Senator L. Smith: Two words that come to mind are "proactive" versus "reactive," and many of our questions today are leading to potentially being proactive versus reactive.

Senator Oliver: I would like to follow on the chair's second set of questions to you, when he turned to page 4 of your presentation and asked about paragraph 6. I want to ask about paragraph 7.

When I read your remarks before you came, I marked on paragraph 7 that it was the key to your presentation. You stated:

. . . the mandate of FINTRAC is limited to the disclosure of financial intelligence strictly pertaining to money laundering and terrorist activity financing. The Centre does not disclose financial intelligence based on its suspicion of drug dealing, tax evasion or other designated (predicate) offences.

Le sénateur L. Smith : Selon votre évaluation préliminaire, y a-t-il quelque chose que vous pourriez mieux faire?

M. Cossette : Oui, nous devons être plus précis dans nos demandes. Nous demandons beaucoup de choses, et je ne suis pas convaincu, du moins à cette étape, que toute cette information est aussi importante ou pertinente que nous le pensons. Comme je l'ai déjà dit, si nous pouvions être plus précis, premièrement, nous allégerions le fardeau des entités déclarantes, et deuxièmement, l'information pourrait être traitée bien plus facilement et communiquée aux organismes d'application de la loi bien plus rapidement.

Toutefois, avant de changer la technologie électronique, il faut savoir ce dont il est question, pourquoi cela améliore les choses et comment on veut que se déroule le continuum. Ensuite, on doit mettre en place la technologie pour le faire. Malheureusement, il arrive trop souvent que nous achetions la technologie, puis que nous tentions de faire entrer le reste de l'organisation dans un moule technologique. Je veux voir le résultat final, puis faire marche arrière à partir de là. Tout devrait être axé sur la meilleure communication possible.

Le sénateur L. Smith : Je pense qu'il y a deux enjeux. Il y a la technologie et il y a les gens et les connaissances, ce qui nous ramène à la question du sénateur Hervieux-Payette. Avez-vous un commentaire à formuler au sujet du personnel?

M. Cossette : Nous avons une équipe extrêmement solide et une bonne diversité de gens au CANAFE.

Le sénateur L. Smith : Ont-ils des connaissances sur le plan de la criminalité et du blanchiment d'argent?

M. Cossette : Oui. Le sénateur a parlé de la construction. Il nous faut examiner les nouveaux domaines dans lesquels cela peut arriver dans l'avenir. Nous devons adopter une approche plus stratégique pour déterminer où cela se produit et, si nous n'avons pas la capacité et les connaissances pour le faire, nous devons renforcer cette capacité et améliorer ces connaissances.

Le sénateur L. Smith : Les deux mots qui me viennent à l'esprit sont « proactif » par rapport à « réactif », et bon nombre de nos questions d'aujourd'hui mènent possiblement à des approches proactives plutôt que réactives.

Le sénateur Oliver : J'aimerais revenir sur la deuxième série de questions du président, lorsqu'il a fait référence à la page 4 de votre déclaration et qu'il vous a posé des questions au sujet du paragraphe 8. Je voudrais que nous parlions du paragraphe 9.

J'ai lu votre déclaration avant votre arrivée et j'ai noté, au paragraphe 9, qu'il s'agissait de la clé de votre exposé. Vous dites :

... le mandat du CANAFE se limite à la communication de renseignements financiers concernant uniquement le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le centre ne communique pas de renseignements sur des soupçons de trafic de drogue, d'évasion fiscale et d'autres infractions désignées dans le Code criminel ou d'autres lois (de prédictat).

Should FINTRAC disclose this type of intelligence? Would disclosure of this type of intelligence improve the efficiency of Canada's regime as, for example, drug dealing and money laundering are thought to be linked? Is this something on which you would like to see a form of recommendation from this Senate committee?

Mr. Cossette: I do not want to be cagey on this, but it is a bit early for me to determine right now how far the legislation should, in fact, go. We are helpful to enforcement agencies in all the activities you just mentioned, such as drug dealing and tax evasion. We do not want, given the expertise we have, to specify at the outset that this is "drug dealing." That being said, proceeds of crime comes from a crime so, whatever the crime is, should we be entitled to release everything that relates to any crime? That is a question I am not in a position to answer now but it is a question we need to examine.

Senator Oliver: Thank you.

Mr. Cossette: An enforcement agency would have a much better answer than I would have with regard to this.

Senator Harb: Would you turn your attention to page 5 of your presentation, please?

In the second point you say:

. . . we must better define, based on our analysis of the information at our disposal, the risk factors we should monitor more closely. The establishment of risk profiles by sector . . .

I appreciate your frankness. This is an admission of the fact that we are not properly defining now. Is that true?

Mr. Cossette: I would not say that. I would say we are asking for lots of information right now, and we are asking for lots of information from different players.

If you look at the banking system versus the insurance sector, versus the money business sector, do we see different patterns from one sector to another? If that is the case, should we ask specific sectors to look at specific factors, instead of imposing more or less the same thing to everyone?

Senator Harb: You are saying that we better define and what we have now is not good enough. I appreciate that.

Mr. Cossette: What we have now is very broad, because we need it to start somewhere.

Senator Harb: I will take it to your third point of what it is you want to do. There you want to see if Parliament could address some of the limitations of the legislation. Could you be specific on

Le CANAFE devrait-il communiquer ce type de renseignements? La communication de ce type de renseignements améliorerait-elle l'efficacité du régime canadien puisqu'on estime, par exemple, qu'il existe un lien entre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent? Est-ce une chose pour laquelle vous souhaiteriez que notre comité sénatorial formule une recommandation?

M. Cossette : Je ne veux pas paraître réticent sur cette question, mais il est un peu tôt pour que je détermine maintenant jusqu'où devrait aller la loi. Nous aidons les organismes d'application de la loi en ce qui a trait à toutes les activités que vous venez de mentionner, comme le trafic de drogue et l'évasion fiscale. Nous ne voulons pas, étant donné notre expertise, indiquer d'entrée de jeu qu'il s'agit de trafic de drogue. Cela dit, les produits de la criminalité découlent de la criminalité; donc, quel que soit le crime, devrions-nous avoir le droit de divulguer tout ce qui est lié à un crime? Je ne suis pas en mesure de répondre maintenant à cette question, mais nous devons l'examiner.

Le sénateur Oliver : Merci.

M. Cossette : Un représentant d'un organisme d'application de la loi serait beaucoup mieux placé que moi pour y répondre.

Le sénateur Harb : Je vous invite à vous reporter à la page 5 de votre déclaration, s'il vous plaît.

Au deuxième point, vous dites :

... selon l'analyse de l'information dont nous disposons, nous devons mieux définir les facteurs de risque que nous devons surveiller plus étroitement. L'établissement de profils de risque par secteur...

Je vous suis reconnaissant de votre franchise. Vous admettez le fait que nous ne les définissons pas adéquatement à l'heure actuelle. Est-ce bien cela?

M. Cossette : Je ne dirais pas cela. Je dirais plutôt que nous demandons beaucoup de renseignements actuellement, et de divers intervenants.

Si nous comparons le système bancaire au secteur de l'assurance et au secteur des services monétaires, les tendances varient-elles d'un secteur à l'autre? Si c'est le cas, devrions-nous demander à des secteurs précis de se pencher sur des facteurs précis, au lieu d'imposer plus ou moins la même chose à tout le monde?

Le sénateur Harb : Vous dites que nous devons mieux les définir et que ce que nous avons actuellement n'est pas suffisant. J'en conviens.

M. Cossette : Ce que nous avons actuellement est très vaste, car il faut bien que cela commence quelque part.

Le sénateur Harb : Je vais maintenant passer au troisième point sur lequel vous souhaitez vous pencher. Vous voulez maintenant savoir si l'examen parlementaire pourrait tenir compte de

exactly the limitations you want this committee to take into regard when it does its report?

Mr. Cossette: I would say that Senator Oliver's question was exactly about that. We are looking at money laundering and terrorist financing. Would parliamentarians want us to look at drugs, tax evasion and other things? What are the different issues that our centre may look at above and beyond money laundering and terrorist financing?

We must bear in mind that going further than what we are doing now must also be looked at in the context of protecting the privacy of Canadians. If we were an investigating agency we could go further, but we would need warrants or others things. Right now we do not need that. That is why, to a certain extent, the legislation is prohibitive. "You will not release the information unless," and then it states the conditions under which you can.

Senator Harb: Your legislation is up for review and you have been in power now for two months. One would suspect the first thing you would have done is called on all your other stakeholders because you are part of the chain and you are not the whole chain. I am surprised that nowhere in your presentation do you talk about the cooperative approach and the stakeholder approach that I would personally think you are in the best position to do and to take.

The only thing I see in your fourth point is that you want to have a bigger database, you want to have more people, and you want to have more equipment, and so on. That would drive me crazy. This indicates that you want to build a bigger bureaucracy. Based on the fact that you are asking to remove the limits in terms of what can be reported from \$10,000 to zero, or whatever that is, you will have a massive amount of data coming into your system. Maybe you do not agree, but in my estimation this will stray away from the focus on the probability of risk and doing things based on risk assessment and focusing on the big fish.

Mr. Cossette: In terms of partnerships, I have already met with the big five banks. I have met with the RCMP. I am going to Montreal next week to meet with the provincial police, Montreal police and Loto-Québec, so I have already engaged partners. I was in Toronto last week, I will be in Montreal next week, and I will be in Vancouver in January. I have met all the deputy ministers involved in the security portfolio, including CSIS, Justice and the Privy Council Office. In terms of relationships, that is where I started. As I said, I need to understand the business and one part of the business is partnering with the different players. That will continue.

In terms of technology and numbers, I used to run a much larger operation and larger is not necessarily better. The issue is not to get more technologies, but to get different technologies.

certaines limites dans la loi. Pourriez-vous nous dire plus précisément de quelles limites vous voulez que le comité tienne compte dans son rapport?

M. Cossette : Je dirais que la question du sénateur Oliver portait précisément là-dessus. Nous nous penchons sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Les parlementaires voudraient-ils que nous examinions le trafic de la drogue, l'évasion fiscale et d'autres choses? Quels sont les autres problèmes que notre centre peut examiner, au-delà du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes?

Il nous faut garder à l'esprit que si nous allons plus loin que nous le faisons maintenant, il faudra tenir compte de la protection des renseignements personnels des Canadiens. Si nous étions un organisme d'enquête, nous pourrions aller plus loin, mais il nous faudrait des mandats ou d'autres choses. Nous n'avons pas besoin de cela actuellement. C'est pourquoi, dans une certaine mesure, la loi est prohibitive. Elle dit qu'on peut communiquer les renseignements seulement sous certaines conditions.

Le sénateur Harb : Votre loi fait l'objet d'un examen et vous occupez ce poste depuis deux mois. On pourrait penser que la première chose que vous auriez faite, c'est appeler les autres intervenants, car vous faites partie de la chaîne, et vous n'êtes pas l'ensemble de la chaîne. Je suis surpris de constater que dans votre déclaration, vous ne parlez nulle part de l'approche coopérative et concertée des intervenants; pourtant, c'est vous qui êtes le mieux placé, selon moi, pour adopter cette approche.

La seule chose que je retiens en ce qui concerne votre quatrième point, c'est que vous voulez une plus grosse base de données, plus de personnel, plus de matériel, et ainsi de suite. Cela me rendrait fou. Cela veut dire que vous voulez créer une bureaucratie plus importante. Compte tenu du fait que vous demandez de faire passer les limites relatives à ce qui peut être signalé de 10 000 \$ à zéro, ou peu importe le montant, une quantité énorme de données sera intégrée à votre système. Vous ne serez peut-être pas d'accord, mais à mon avis, ce faisant, on perd de vue la probabilité et l'évaluation du risque, ainsi que les gros fraudeurs.

M. Cossette : En ce qui concerne les partenariats, j'ai déjà rencontré les cinq grandes banques. J'ai rencontré la GRC. La semaine prochaine, je vais à Montréal pour rencontrer la police provinciale, le service de police de Montréal et Loto-Québec; j'ai donc déjà mobilisé des partenaires. J'étais à Toronto la semaine dernière; je serai à Montréal la semaine prochaine, et à Vancouver en janvier. J'ai rencontré tous les sous-ministres du portefeuille de la sécurité, y compris le SCRS, le ministère de la Justice et le Bureau du Conseil privé. Sur le plan des relations, c'est là que j'ai commencé. Comme je l'ai dit, il me faut comprendre nos activités, et elles incluent les partenariats avec les divers intervenants. Cela va se poursuivre.

Quant à la technologie et aux chiffres, j'ai déjà dirigé une activité beaucoup plus vaste, mais ce n'est pas nécessairement mieux. L'objectif n'est pas d'avoir plus de technologies, mais

There is now software, for example, called Big Data which allows you to draw patterns out of millions of bits of information.

Right now a lot of the work we do is still being done manually. Some of the pictures we draw are done manually, so it takes forever. If a computer could come up with a pattern, then you can analyze that and decide if the investigation is worth pursuing. It is not an issue of more technology; it is an issue of different technology.

Senator Massicotte: What do you think of reduction of international money transfers from \$10,000 to \$1,000? Do they support that?

Mr. Cossette: They record that already. To them it is not an issue.

Senator Massicotte: Is there an additional cost?

Mr. Cossette: Not for them, as far as I am aware.

Senator Massicotte: When they come here as witnesses and say they do not like it, are they not telling us the truth? Are they are totally in favour?

Mr. Cossette: We did not discuss that specific issue. I doubt very much they will tell you they would like more information.

Senator Massicotte: I presume you are right.

The Chair: Mr. Cossette, when we asked you to appear before this committee we very much recognized you were new on the job. I must say, from your opening comments and from your response to our questions, it is very clear to us that you have hit the road running and we are very appreciate of that.

On behalf of all of the members of the committee I would like to express our great appreciation to you for a most enlightening presentation. Thank you.

Some Hon. Senators: Hear, hear.

The Chair: I would like to ask the members of the committee to remain for a brief in camera meeting.

(The committee continued in camera.)

d'avoir des technologies différentes. Par exemple, il y a maintenant un logiciel, appelé Big Data, qui permet d'établir des tendances à partir de millions de bits d'information.

À l'heure actuelle, beaucoup de nos travaux sont faits manuellement, par exemple certains de nos tableaux. C'est très long. Lorsqu'un ordinateur peut établir une tendance, alors on peut en faire l'analyse et déterminer s'il vaut la peine d'effectuer une enquête. L'objectif n'est pas d'avoir plus de technologies, mais des technologies différentes.

Le sénateur Massicotte : Que pensez-vous de la réduction de la limite des transferts de fonds internationaux de 10 000 à 1 000 \$? Appuient-ils cela?

M. Cossette : Ils les enregistrent déjà. Pour eux, ce n'est pas un problème.

Le sénateur Massicotte : Y a-t-il un coût additionnel?

M. Cossette : Pas pour eux, pour autant que je sache.

Le sénateur Massicotte : Lorsqu'ils viennent témoigner et qu'ils disent ne pas aimer cela, disent-ils la vérité? Y sont-ils tout à fait favorables?

M. Cossette : Nous n'avons pas discuté de cette question en particulier. Je doute fort qu'ils vous diront vouloir plus d'information.

Le sénateur Massicotte : Je suppose que vous avez raison.

Le président : Monsieur Cossette, quand nous vous avons demandé de venir témoigner, nous étions très conscients que vous étiez nouveau à ce poste. Je dois dire qu'après avoir entendu votre déclaration préliminaire et vos réponses à nos questions, il nous apparaît clairement que vous vous êtes mis rapidement au travail, et nous vous en sommes reconnaissants.

Au nom de tous les membres du comité, je tiens à vous remercier sincèrement de votre exposé des plus instructifs. Merci.

Des voix : Bravo!

Le président : Je demanderais aux membres du comité de rester pour une brève séance à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESS

Thursday, December 6, 2012

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada:

Gérald Cossette, Director.

TÉMOIN

Le jeudi 6 décembre 2012

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada :

Gérald Cossette, directeur.